Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de liaison n°153

http://anorinfanterie.free.fr

1er Semestre 2016

Assemblée Générale 2016

Tous de l'Avant pour l'Infanterie et la Réserve !

Centenaire de la Voie Sacrée

Cérémonies du centenaire de 14-18

Les Réserves et l'OTAN

Par le GBR JACQUEMENT

Convention entre l'EMAT et l'ANRAT

EDITORIAL

par le colonel Philippe MARTIN, président de l'ANORI

2016, une nouvelle année, riche en commémorations dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre 1914-1918.

Après leur lancement, il y a deux ans, les cérémonies de commémoration de la Bataille de Verdun et de la Somme représentent notamment des points d'orgue, en attendant celles de l'an prochain et surtout celles de 2018.
Pour la France, pour les Armées et surtout pour l'Infanterie, VERDUN symbolise, dans notre mémoire collective, une victoire défensive emblématique, devenue, par la suite, le symbole de la réconciliation entre les deux peuples, français et allemand.

VERDUN, victoire de l'Infanterie par le nombre de régiments engagés mais aussi de la supériorité de nos états-majors et de nos chefs dont le général PÉTAIN, de l'Artillerie qui a contribué par ses appuis à contenir les vagues d'assaut ennemies et de l'arme du Train, qui grâce à sa logistique déployée sur cette route stratégique et historique, entre Bar-le-Duc et Verdun, baptisée « Voie Sacrée » par Maurice BARRÈS, a permis une formidable noria en renfort humain et d'approvisionnement de matériels et de munitions.

Nous attendions beaucoup de ces commémorations pour, enfin, avoir l'occasion de transmettre et faire connaître à notre jeunesse de France, toutes les valeurs de courage, de patriotisme et de sacrifice dont ont fait preuve nos Grands Anciens lors de ce terrible conflit mondial et notamment durant cette effroyable bataille.

Comme la plupart des grandes associations patriotiques, nous avons déploré le « spectacle », très controversé, présenté à l'ossuaire de Douaumont en ce 29 mai 2016.

Innovation, utilisation de nouvelles techniques scénographiques, participation de la jeunesse sont sans doute autant d'atouts pour moderniser les messages à transmettre, mais, en ce Haut-lieu du Souvenir, nous pouvions nous attendre à une autre mise en scène, à la mesure de l'hommage dû au sacrifice de nos valeureux Poilus, dont 16 000 sont inhumés dans cette Nécropole Nationale de Douaumont, et pour beaucoup tombés en ces lieux mêmes. Nous pouvions nous attendre à une autre chorégraphie, respectueuse de leur mémoire et de la dignité de leurs descendants, certains présents à Douaumont. Et enfin, nous pouvions nous attendre à une autre cérémonie, plus consensuelle pour le pays tout entier, qui devrait se retrouver uni en 2016 sur cette Terre Sacrée, comme nos Grands Aînés l'étaient sur le champ de bataille.

Tout comme une majorité de Français, notre jeunesse, elle-même, a bien compris que dans les sépultures militaires et les Hauts lieux de la Mémoire et de notre Histoire Nationale, les règles les plus élémentaires doivent être naturellement respectées.

Les commémorations qui se préparent doivent être l'occasion pour notre Pays d'honorer comme il se doit la mémoire et le sacrifice de ses soldats morts aux champs d'Honneur.

Colonel (r) Philippe MARTIN
Président de l' ANORI

SOMMAIRE

Le Mot des Chefs_____2
-Edito
-Mot du Père de l'Arme
-Mot du Commandant de l'ENSOA
-Mot du DRAT

Défense et Réserve _____10
-Convention entre l'ANRAT et l'EMAT
-Le 24e RI donne son sang !
-Le 152e RI entretient le lien Armée-Nation
-Missions et cohésion au 8e RPIMa

Actions de l'Association_____15
-Assemblée Générale de l'ANORI
-Visite du Musée de la Gendarmerie
-Section Parachutisme

Histoire et Devoir de Mémoire__21
-L'Infanterie au défilé du 14 juillet 2016
-L'Infanterie dans la Bataille de la Somme
-Centenaire de la Voie Sacrée
-Adieu aux Armes du GBR JACQUEMENT
-L'ANORI participe aux cérémonies

L'ANORI et ses Membres_____31
-Membres à l'Honneur
-Nouveaux Membres

Célébrations de la Saint Maurice : 16 et 17 septembre 2016

Comme chaque année, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (**ANORI**) célébrera la Saint Maurice, fête de tous les Fantassins, à Paris et à Vincennes, en liaison avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (**FNAC**). Le programme comprendra notamment :

Le Vendredi 16 septembre :

- Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, avec la Fanfare du 27ème BCA, rendez-vous fixé à 17h45.

Le samedi 17 septembre :

- Dépôt de gerbes à la plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf, à 10 heures ;
- Repas avec les Chasseurs au Fort Neuf de Vincennes à 12 heures.
- Commémoration des combats de Sidi Brahim, avec la cérémonie de passation du Drapeau des Bataillons de Chasseurs, du 7ème BCA au 13ème BCA au Château de Vincennes, à 14 heures.

Le Mot du Père de l'Arme

par le général MAURIN, commandant l'Ecole de l'Infanterie

A la veille de quitter notre belle Ecole, je voudrais vous proposer une courte présentation de ce que pourrait être l'infanterie de demain, ou plus modestement de la façon dont je perçois ses possibles évolutions. A l'horizon de 2020 et alors que l'infanterie restera sans doute encore particulièrement sollicitée tant pour des opérations extérieures qu'intérieures, je vois trois défis majeurs pour notre arme.

Le premier défi est un défi organisationnel : réaliser le nouveau modèle de RI Au contact que le CEMAT a officiellement avalisé avec ses 5 compagnies de combat et sa compagnie d'appui. Pour cela, nous devrons réussir tout d'abord le pari du recrutement et de la fidélisation. C'est un enjeu de taille car avec les 26 compagnies de combat supplémentaires en cours de montée en puissance, l'infanterie accroît son volume de compagnies de combat de plus de 35% auxquelles s'ajoutent 20 compagnies d'appui. L'autre pari est celui de la formation et concerne directement l'école : à effectif d'encadrement au mieux constant, la division des lieutenants s'accroitra durablement de près de 30% (140 lieutenants annoncés en septembre 2016) et le tronc commun de la FS1 fera plus que doubler. La Maison Mère est d'ores et déjà en ordre de bataille pour encaisser à l'été cet accroissement des flux de formation mais le chantier reste de taille.

Le second défi est capacitaire et recouvre deux champs différents : les équipements et la Numérisation de l'Espace de Bataille (NEB) SCORPION. De manière générale, nous sommes en bonne voie s'agissant des équipements. Les cibles VBCI (qui a succédé à l'X10P) et FELIN sont atteintes et nous voyons apparaitre à moyen terme le GRIFFON (le successeur du valeureux VAB), la roquette NG (successeur de l'AT4 voire du LRAC pour les plus anciens…), le MMP (successeur du MILAN) et l'AIF (successeur du FAMAS)... Une cible d'un véhicule polyvalent, le VBMR léger, se dessine également. Nous nous efforçons d'identifier et d'anticiper à l'école les conséquences en formation, organisation et doctrine que ces équipements nouveaux induiront. Mais le véritable défi capacitaire sera pour l'infanterie la nouvelle numérisation de l'espace de bataille qu'annoncent SCORPION et des SICs nativement interarmes. Cet enjeu est d'abord d'ordre technique pour assurer la continuité embarqué / débarqué du combat de fantassin. Il réside également en amont, et pour nous Fantassins, en une expression claire, suffisante et réaliste de nos besoins en numérisation : jusqu'à quel niveau hiérarchique descendre la transmissions de données à l'heure des objets connectés mais sans tomber dans le « syndrome du Concorde », une merveille technologique déconnectée des besoins. Il est enfin d'ordre tactique. Qu'attendre de ce que certains appellent le « combat collaboratif » futur ? Demain chaque pion tactique sera à la fois un élément d'un réseau « horizontal » d'informations instantanées accessibles à tous et un maillon inscrit dans une chaîne d'ordres hiérarchique. Cette instantanéité et simultanéité de l'information entraînera sans doute de profonds changements. Mais comment tirer les avantages de la rapidité d'action rendue possible par une information aussitôt distribuée et l'efficacité d'une chaîne hiérarchique, plus longue à se déployer mais, in fine, responsable ? Sans doute par plus de décentralisation de la décision, d'autonomie rendue aux subordonnés, de coordination entre échelons voisins…
Voilà ce que nous devrons défricher sans perdre néanmoins de vue deux éléments clés. Si l'infovalorisation peut nous conduire vers plus de souplesse et d'autonomie tactiques, elle peut tout autant, ne soyons pas naïfs, faciliter un sur-contrôle de l'échelon supérieur et un micro-management écrasant. A nous de trouver le bon équilibre. Par ailleurs, la numérisation ne permet de restituer qu'un acteur et demi des trois acteurs clés de tous conflits. L'ami le sera parfaitement grâce à un système de type Blue Force Tracking par localisation GPS. L'adversaire le sera aisément s'il est conventionnel mais qu'imparfaitement s'il est irrégulier ou asymétrique. Quant à la population et hormis sa représentation quantitative, elle risque de n'être que sommairement figurée. L'essentiel, c'est-à-dire l'immatériel, échappera vraisemblablement à toute numérisation. Aussi, le soldat débarqué au contact dans la durée avec les populations, et donc le fantassin au premier chef, resteront-ils des capteurs, essentiels parce qu'humains, de toute situation opérationnelle.

Le troisième défi enfin, est celui de l'employabilité de l'infanterie. A l'horizon de premier GTIA SCORPION (2021), l'infanterie demeurera une infanterie homogène, comme elle l'est aujourd'hui, en ne conservant une différenciation que par ses porteurs (VBCI / GRIFFON) et ses milieux d'engagement. En revanche, elle devra poursuivre sa polyvalence pour continuer à s'adapter à l'évolution des menaces. La formation interarmes restera la clé de voûte de cette polyvalence. L'école du combat interarmes (ECIA), qui sera créée cet été, devrait apporter un plus en ce domaine et c'est tout l'enjeu. Mais la polyvalence est bien sûr multiforme. Souplesse pour faire face à l'imprévisibilité et la diversité des crises, valorisation de nos capacités d'emploi sur le territoire national, développement des Section d'Aide à l'Engagement Débarqué (SAED) et des sections de Tireurs d'Elite Longue Distance (STELD), maîtrise des nouveaux équipements, aptitude à l'aéromobilité, capacité identifiée pour l'assistance militaire opérationnelle… sont autant de chantiers à poursuivre. Si l'ambition est forte, les contraintes du moment le sont tout autant et avant tout celle du temps disponible pour mener un entraînement de qualité. Mais l'enjeu reste bien de demeurer la Reine des Batailles.

Tels sont à mes yeux les principaux enjeux et perspectives pour l'infanterie de demain. Je ne peux toutefois pas terminer ce rapide tour d'horizon sans vous confirmer que notre Musée sera dans les années à venir (2019-2020) enfin recréé à Draguignan au sein d'un pôle muséal interarmes avec nos camarades Artilleurs. Voilà une autre bonne nouvelle de se réjouir. Et n'oublions pas que l'optimisme, comme bien d'autres choses, est avant tout une affaire de volonté. Et lorsqu'il y a une volonté, il y a un chemin… et même deux : celui de la modernisation de notre belle Infanterie et celui de la résurrection de Notre beau Musée !

Bonne lecture à toutes et tous et bonne continuation à l'ANORI.

L'ENSOA et la formation des sous-officiers de réserve

par le général Guy ROCHET, commandant l'ENSOA

Implantée sur le site de Saint-Maixent l'École depuis 1948, l'***École des Sous-Officiers*** prend le nom d'***École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA)*** en 1963 avec pour mission de « *marquer les sous-officiers d'une empreinte commune* ». En 1990, sur décision du CEMAT, l'ENSOA se voit attribuer la belle et exigeante devise ***« S'élever par l'effort »*** provenant de l'École Militaire de Strasbourg.
Avec la professionnalisation et la fermeture de l'École Nationale Technique des Sous-Officiers d'Active d'Issoire-Tulle (ENTSOA)**,** l'ENSOA reste la seule école en charge de la formation initiale des futurs sergents et maréchaux-des-logis de l'armée de Terre et s'impose naturellement comme point central de la formation générale des sous-officiers à partir de **1998**.
Depuis juillet **2005**, l'école assure la formation initiale des sous-officiers de réserve et renoue avec la tradition en accueillant de nouveau les sous-officiers d'active pour leur stage de perfectionnement, appelé « Formation Générale de 2ème degré ». Elle assure en outre à partir de **2009** la formation de perfectionnement des réservistes.

A ce titre, et au sens littéral du terme, l'ENSOA est devenue « la Maison Mère » de tous les sous-officiers de l'armée de Terre.

L'école nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) a donc pour mission de former en qualité et en quantité les sous-officiers de recrutement direct et semi-direct, d'active et de réserve, dont l'armée de Terre a besoin. A ce titre elle conduit les formations générales du premier et du deuxième niveau et assure aussi des formations annexes, non-directement liées à son cœur de métier, mais répondant au besoin des formations de l'armée de Terre dans le domaine de la formation au comportement militaire (FCM), dans le domaine des langues (stage OTAN) ainsi que dans le domaine de la découverte (stages PMS et PMD ou Cadets de la Défense).

L'école vit actuellement, comme toutes les formations de l'armée de Terre, une période de sur-recrutement dans le cadre de la FOT 77 000 puisqu'elle doublera en deux ans le nombre de sergents d'active formés en son sein (1700 SGT en 2014, 2400 SGT en 2015 et 3400 SGT en 2016).

En parallèle de ce sur-recrutement de l'armée d'active, le Président de la République, lors de ses vœux aux armées, a signifié sa volonté de rénover la réserve militaire. Ainsi, à l'horizon de fin 2018, l'objectif de l'armée de Terre est de 24 000 réservistes opérationnels dont 16 000 employables en unités constituées.

Face à ce double effort, il s'agit donc, dès 2016, de maximiser le recrutement et la formation des soldats et des sous-officiers réservistes, sans altérer la remontée en puissance de la force opérationnelle terrestre en personnel d'active. Pour cela il est nécessaire de faciliter la manœuvre RH Réserve des chefs de corps en ayant ciblé et exploité les viviers de recrutement à leur profit, simplifié l'administration et soulagé la formation.

En effet, les contraintes pesant sur cette montée en puissance nécessitent une rénovation du recrutement des sous-officiers de la réserve opérationnelle de l'armée de terre selon trois axes :

- un assouplissement des viviers de recrutement direct, semi-direct et rang ;
- un élargissement des viviers de recrutement, notamment avec l'ouverture du recrutement aux personnels ayant quitté l'armée d'active, en lien avec les travaux menés sur le rappel de la RO2 ;
- une adaptation des parcours de formation, avec les travaux en cours sur « la rénovation de la formation des réservistes opérationnels ».

C'est donc bien sur cet aspect « Formation » que la DRHAT et les écoles travaillent aujourd'hui. Pour l'ENSOA c'est évidemment la formation des sous-officiers qui est au cœur des études actuellement menées.
Concrètement, l'école travaille aujourd'hui avec les sous-directions de la DRHAT (SDF sous-direction formation, SDEP sous-direction études et politique, SDG sous-direction gestion et SDR sous-direction recrutement) sur :

- la suppression de la PMS dans le cursus des FIED et donc l'élaboration d'une nouvelle FIED portée à 5 semaines pour lever les contraintes qui pèsent sur le recrutement Direct ;
- le regroupement des 2 modules de 15 jours FIED en un seul module à 3 semaines ;
- l'avancée fin août de la formation prévue début septembre pour faciliter la mise en formation.

De même, si l'ENSOA a formé, en 2015, 221 chefs de groupe Réserve (31 Direct, 161 Semi-Direct et 29 FASOR), les objectifs de formation sont également revus à la hausse avec des objectifs très ambitieux jusqu'en 2019 (432 pour 2016, 501 pour 2017, 544 pour 2018 et 2019) avec 1/3 de Direct et 2/3 de SD sur la base d'une employabilité de 6 ans.

C'est dire que les challenges sont nombreux mais c'est surtout l'occasion inespérée de constituer la Réserve Opérationnelle dont nous avons tous rêvé.
L'ENSOA se met donc aujourd'hui résolument en ordre de marche pour faire face à ces changements et pouvoir former au mieux demain, compte tenu de ces contraintes et de ses capacités, les sous-officiers de la RO1.

Appel de l'ANORI pour la salle d'Honneur de l'Infanterie
Devoir de Mémoire au profit de l'Ecole de l'Infanterie

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a déjà lancé en 2013 un appel pour compléter la collection d'insignes de la Salle d'Honneur de l'Infanterie. Cet appel portait sur environ soixante-dix insignes de régiments d'Infanterie métropolitaine et a permis de combler des lacunes.

Aujourd'hui, l'appel est plus large, car la Salle d'Honneur est maintenant équipée (même s'il reste encore à faire) et elle étend ses recherches à des pièces de collection diversifiées et pas seulement à des insignes.

Sont souhaités notamment des uniformes complets des différentes subdivisions de l'Arme et de toutes les époques, ainsi que des pièces d'uniformes (képis, calots, casques, losanges de bras, soutaches, insignes en tissus, ceinturons avec boucles, équipements divers, fanions, flammes de tambour et de clairon, médailles, artisanat de tranchées avec des décors se rapportant à l'Infanterie, souvenirs personnels, etc.).

En ce qui concerne les insignes de l'Infanterie métropolitaine, il y a encore des insignes qui n'ont pas été trouvés. Il convient en plus de renforcer la présence des unités d'Infanterie de marine (ou coloniale), de la Légion étrangère, des Parachutistes (chasseurs parachutistes, RPIMa, REP), Chasseurs à pied (en particulier Chasseurs pyrénéens), alpins et mécanisés, de Zouaves, de Tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, de Tirailleurs sénégalais.

C'est donc là une mission de première importance qui s'offre aux Fantassins d'active, de réserve ou tout simplement Anciens et à leurs Amis pour les Traditions de l'Infanterie et la Mémoire de l'Arme et de toutes ses subdivisions.

Que tous ceux qui pourraient faire don de telles pièces de collection à la Salle d'Honneur de l'Infanterie se fassent connaitre auprès de l'ANORI :

-soit par internet : anorinfanterie@free.fr
-soit par courrier auprès du président : colonel (r) Philippe MARTIN
13 bis, allée de Chartres 93190 LIVRY GARGAN

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

La réserve militaire au sein de l'OTAN

par le GBR Jean-Luc JACQUEMENT, délégué aux réserves de l'armée de Terre

Outre mes fonctions de délégué aux réserves de l'armée de Terre, exercées du 1° août 2013 au 1er juin 2016, l'Etat-major des armées m'a désigné pour exercer la fonction de chef de la délégation française au sein du comité des forces de réserve nationales (CFRN) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour la période 2014-2016.
Le CFRN est une structure centrale de l'OTAN pour toutes les questions relatives aux réservistes. Il est composé de 24 des 28 pays membres de l'Alliance, et de 6 pays observateurs (Nouvelle Zélande, Corée du Sud, Autriche, Suède, Géorgie et Australie). Les effectifs de réservistes représentés par le CFRN s'élèvent à plus de 4 millions de soldats.
La France accueillera le CFRN du 10 au 14 juillet 2016 à Paris à l'occasion du sommet d'été. A cette occasion, la présidence de ce comité sera transférée de la Bulgarie à la République Tchèque pour la période 2016-2018.
Concomitant aux célébrations du centenaire de Verdun, un tel évènement est une formidable opportunité de renforcer les liens entre les réservistes des différentes nations concernées. Pour la plupart des pays représentés, la première guerre mondiale constitue un épisode marquant de l'histoire de leur armée, voire de leur Nation. Certains pays – comme le Canada, l'Australie ou la Nouvelle Zélande - ont en effet construit leur unité nationale sur les champs de bataille du Nord de la France.

La réserve militaire au sein de l'OTAN : une composante d'une importance cruciale

Afin de prendre en compte le nouvel environnement stratégique et le nouveau concept stratégique de l'OTAN, le comité des forces de réserve nationales, conjointement avec la confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR), a demandé que la politique cadre de l'OTAN en matière de réserves soit révisée. L'OTAN s'est ainsi doté en 2012 d'une politique cadre sur la participation des forces de réserve à la réalisation des objectifs de l'OTAN, y compris le développement, la génération et l'emploi des forces.
Les réservistes sont devenus un lien essentiel entre le personnel militaire et le personnel non militaire dans l'ensemble de l'Organisation et ils sont jugés indispensables à la défense de l'Alliance dès les premiers stades d'un conflit. Depuis une dizaine d'années, la participation des forces de réserve en appui d'opérations de l'OTAN a considérablement cru.

*« L'évolution de l'environnement stratégique, politique et économique a montré qu'un nouvel éventail de capacités très diverses était nécessaire pour agir dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe. Plusieurs pays de l'Alliance ont considérablement réduit le volume de leurs forces d'active et mettent en place davantage d'unités professionnelles, tout en diminuant ou en abolissant leurs systèmes de conscription. » **

*« Les capacités uniques apportées par des forces de réserve modernes et du personnel de réserve compétent permettent d'appuyer ou de compléter considérablement et efficacement les forces d'active. Ces changements pourraient affiner et améliorer le lien entre les armées et la société civile tout en apportant des capacités uniques dans de nombreux types d'opérations. En comblant le déficit laissé par la réduction des forces d'active, les forces de réserve acquièrent donc logiquement une importance cruciale pour l'OTAN. Il est donc absolument nécessaire de mieux comprendre et de mieux exploiter les potentialités propres au personnel et aux forces de réserve. » **

« Le rôle et l'emploi éventuel des réserves découlent directement du concept stratégique, et notamment des trois tâches essentielles de l'OTAN : défense collective, gestion des crises et sécurité en coopération.
En plus de son expérience militaire, le personnel de réserve peut apporter une valeur ajoutée grâce à ses compétences civiles et aux relations entre civils et militaires, qu'il aide à tisser dans les pays de l'OTAN.
*De nombreux réservistes possèdent des compétences professionnelles utiles, notamment dans des domaines tels que la médecine, le génie et l'ingénierie, la logistique, le droit, les langues étrangères, les relations publiques, les systèmes de gestion de l'information, la gouvernance et le développement, qui peuvent être nécessaires dans des opérations de stabilisation et de reconstruction, par exemple. » **
*« L'OTAN ne fait pas de distinction entre les forces d'active et les forces de réserve car c'est aux pays qu'il appartient de mettre à disposition du personnel et des forces aptes et disponibles pour les opérations de l'OTAN. La vaste combinaison de compétences militaires et civiles du personnel de réserve est non seulement très avantageuse pour l'Alliance afin de soutenir les missions OTAN, mais l'est également pour chaque réserviste, pour la communauté et pour chaque employeur. » **

**Extraits de la décision finale sur le MC 0441/2 du 13 mars 2012, OTAN.*

La présidence française du CFRN (2012-2014)

Il faut bien comprendre que le CFRN est avant tout une plateforme d'échanges d'idées et de bonnes pratiques, de concertation et de rayonnement.
La France a exercé la présidence du comité des forces de réserve nationales (CFRN) et de la confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) de 2012 à 2014, à la suite de la Norvège, qui venait de faire aboutir la révision de l'ensemble des textes de référence de l'OTAN sur les questions de réserve.
La présidence française exercée par le GDI (2S) Georges LEBEL a poursuivi la dynamique insufflée et initiée de nombreux travaux d'études et de réflexion :

- le renouveau des «forces interopérables»,
- la dynamique de la « Défense optimisée » dont l'un des objectifs est de développer des capacités spécifiques aux réserves,
- la relation avec les employeurs des réservistes avec l'organisation d'une conférence à Rotterdam en octobre 2015 où la France était représentée par le colonel (r) BON, président de la RORSEM, membre du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM) et membre du comité de liaison Défense / MEDEF,
- les questions de formation, de recrutement, de fidélisation, d'instruction et d'entraînement des réserves par la mise en place de mutualisations d'actions communes entre les pays membres, et les échanges de bonnes pratiques,
- le développement du « réseau multinational des réserves de l'OTAN », qui offre des opportunités d'emplois aux réservistes dans les exercices ou écoles de formation afin de répondre aux besoins de l'Alliance. 13 nations contribuent à ce réseau dont la France.
- la révision du Memorandum of Understanding (MOU) régissant les relations entre le CFRN et la CIOR,
- des échanges sur les relations et la coopération entre l'Union Européenne et l'OTAN en matière de réserves, et de contribution de réservistes aux exercices MILEX et MULTIDIMEX,
- des réflexions sur la « Smart Defence » …

Certains pays sollicitent l'expertise du CFRN pour leur venir en aide dans la constitution ou le développement de leur propre réserve. C'est le cas de la Géorgie qui a organisé un atelier de travail à Tbilissi en mai 2016 pour l'aider à finaliser son nouveau concept des réserves. La France y était représentée par le secrétaire général du CSRM, aux côtés des Etats-Unis, de l'Allemagne, du Canada, des Pays-Bas et de l'Australie.
La Lituanie, qui vient de rétablir son système de conscription après l'avoir suspendu en 2007, est également intéressée par une telle expertise.

Le NRFC est aussi une plateforme de rayonnement.
J'ai ainsi eu l'opportunité de présenter notre plan d'action « Réservistes au Contact » au sommet d'été à Washington en juillet 2015 devant le CFRN et l'ensemble des responsables des réserves – y compris de la garde nationale – des Etats-Unis. L'opération a été renouvelée au sommet d'hiver à Bruxelles en février 2016. L'exemple français de déploiement de nos réservistes dans l'opération Sentinelle est regardé avec beaucoup d'intérêt – et une certaine admiration – par le CFRN. Les membres du comité ont ainsi décidé d'une nouvelle étude sur les formes possibles de l'engagement des réservistes dans la lutte contre le terrorisme

Le général PAVEL, directeur des réserves de la république tchèque, a également présenté leur nouvelle politique des réserves. La République tchèque a institué une armée professionnelle depuis 2005. Elle réalise actuellement 18.000 des 23.000 hommes prévus. La réserve active est de 2459 hommes dont 1259 sont réalisés. Un budget de 18 millions d'euros a été alloué pour financer 5000 réservistes formés et disponibles d'ici 2025. Une compensation des deux tiers du salaire est prévue pour les employeurs civils des réservistes. La formation initiale, la première année, se fait en 12 semaines suivies de 4 semaines par an de maintien en condition.
Le général PAVEL prend la présidence du NRFC pour deux ans à compter de l'été 2016.

La question des réserves a aussi été mise en débat au parlement néerlandais en mars 2016. L'objectif à atteindre d'ici 2020 est de 20.000 réservistes pour un budget annuel de 20 millions d'euros. Un programme de soutien aux employeurs est à l'étude. Par ailleurs, les Pays-Bas sont maîtres d'œuvre de l'étude « Lessons Learned from Commitment of Reservists in Operations » demandée par le Comité Militaire de l'OTAN en 2014. Le colonel SHERJON, directeur des réserves des Pays-Bas, en a présenté les avancées. La France fait partie des trois nations – avec l'Australie et le Royaume Uni - qui ont fourni des réponses complètes sur l'engagement de ses réservistes en opérations.

La Norvège, pour une population de 5 millions d'habitants, dispose d'une armée de Terre où les 4676 conscrits font part égale avec les 4300 personnels d'active. La loi permet de convoquer les réservistes cinq jours par an ou 20 jours

sur quatre ans. Un programme de soutien aux employeurs est également à l'étude. Les volontaires peuvent faire des périodes jusqu'à 30 jours par an et uniquement sur le territoire national.

Les priorités du NRFC pour le prochain cycle 2016-2017 portent sur le recrutement et la fidélisation des réservistes, les enseignements tirés de l'engagement des réservistes dans les opérations OTAN, la coopération avec l'UE et l'accroissement du recours aux réservistes.

Ce type d'instance permet donc de diffuser des messages, de recueillir des informations, d'échanger sur des sujets très variés et de se positionner parmi les pays membres. A cet égard, la France est incontestablement considérée comme un pays leader en matière de politique de développement et d'emploi de ses réserves.

Les relations entre le CFRN, la CIOR et la CIOMR

L'Alliance travaille par l'intermédiaire du comité des forces de réserve nationale (CFRN), avec la confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) et la confédération interalliée des officiers médicaux de réserve (CIOMR) pour traiter les questions relatives aux réservistes.
La CIOR, la CIOMR et le CFRN se réunissent dans la mesure du possible en même temps et au même endroit. Ce ne sera pas le cas cette année, la CIOR se réunissant en Espagne en août, tandis que le sommet du CFRN se tiendra à Paris en juillet.
Ces trois organismes cherchent aussi à harmoniser leurs programmes et leurs projets respectifs. Les travaux du CFRN et de la CIOR sont complémentaires, en particulier lorsqu'il y a convergence des besoins. Le CFRN est plus axé sur la politique militaire, alors que les contributions de la CIOR privilégient le point de vue civil. Ces deux organismes servent principalement de cadres à des échanges de vues sur les meilleures pratiques des pays. Les activités de ces organismes sont présentées une fois par an au Comité militaire de l'OTAN. J'ai présenté notre plan d'action « Réservistes au contact » devant le congrès de la CIOR en février dernier à Bruxelles.

Fondée en 1948 par les associations des officiers de réserve de la Belgique, de la France et des Pays-Bas, la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR) a été officiellement reconnue par l'OTAN en 1976. La CIOR est une organisation à caractère non politique, non gouvernemental et sans but lucratif, qui coopère avec l'Alliance sur les questions relatives aux réservistes. Elle représente les officiers de réserve des 28 pays membres de l'OTAN et de huit pays.
Outre leur rôle d'officiers de réserve, les membres des associations de la CIOR ont des activités professionnelles dans le civil. Ces doubles fonctions, civile et militaire, leur permettent de mieux faire comprendre les problèmes de sécurité et de défense au sein de leur population nationale et de mettre à profit leur expérience et leurs compétences civiles pour relever les défis auxquels sont confrontées les forces de réserve à l'OTAN.

La CIOR, outre sa présidence, comprend sept comités : le Comité sur les questions de défense et de sécurité (DEFSEC), le Comité de coopération civilo-militaire (CIMIC), le Comité des affaires publiques (PA), le Comité des affaires juridiques (LEGAL), le Comité du partenariat pour la paix et de l'ouverture (PpP/O), le Comité de l'Académie des langues (CLA), et le Comité des jeunes officiers de réserve (AJOR/YROW) équivalent de notre ANAJ/IHEDN.
Par ailleurs, la CIOR organise chaque année des compétitions sportives militaires (MILCOMP). Décidée lors du Congrès de la CIOR à Luxembourg en 1957, cette compétition militaire interalliée fut organisée pour la première fois en 1958 à Marche-les-Dames, en Belgique, par la France, la Belgique et les Pays Bas.
Quelle est la représentation de la France au sein de la CIOR ?
Il y a actuellement une vacance des postes de président et de secrétaire de la délégation française au sein de la CIOR. En qualité de DRAT, j'ai compensé cette absence en désignant le LCL (r) CONQUER pour occuper ce poste par intérim pour le premier semestre 2016, le temps de laisser à l'UNOR le soin de trouver une solution pérenne en liaison avec l'EMA/DIAR, nécessitant la définition d'une réelle stratégie commune et l'acceptation négociée d'une contribution de chaque armée et service en matière d'effectif et de soutien financier.
La France est cependant représentée par 8 officiers (dont 5 terriens) au sein de 5 des 7 comités : DEFSEC, CIMIC, PpP/O, AJOR/YROW). Un effort tout particulier a été porté par la DRAT sur le comité de l'académie des langues au regard du retour sur investissement avéré. Ainsi, le LCL de MAGNIENVILLE prend cet été la présidence de cette académie, succédant ainsi à la présidence US, et deux instructeurs – les CNE CONQ et BAYOL – y enseignent le français. Cette académie accueillera plus de 70 stagiaires cet été en Estonie dont 20 pour l'apprentissage du français.
La France est aussi en mesure d'armer deux à trois équipes de 4 plus 3 encadrants pour les MILCOMP (l'armée de terre est aujourd'hui la seule contributrice aux MILCOMP).

L'armée de terre est la première contributrice à la CIOR. En 2015, cet engagement représente 88 % (soit 277 jours) du total des jours d'activités effectuées par les réservistes (3% pour la marine et 8% pour l'armée de l'air) et 85 % du budget alloué (50 K€ incluant soldes et frais de déplacements).
L'armée de terre souhaite que cet effort soit désormais mieux réparti dans le cadre d'une stratégie commune clairement définie.
Cette absence de stratégie et d'anticipation dans l'organisation conduit cette année, pour la première fois, à l'annulation de la participation française aux MILCOMP.

La Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve (CIOMR) est membre associé de la CIOR. Créée en 1947, la CIOMR est l'organisation officielle des officiers médicaux appartenant aux forces de réserve des pays qui à l'époque allaient devenir membres de l'OTAN. Fondée à l'origine par la Belgique, la France et les Pays-Bas, la Confédération comprend aujourd'hui tous les pays membres de la CIOR. Elle cherche à nouer des relations professionnelles étroites avec les médecins et les services de santé des pays de l'OTAN et elle favorise une collaboration efficace avec les forces d'active de l'Alliance.
La participation française, exclusivement assurée et soutenue par la délégation aux réserves du SSA, est exemplaire à tous points de vue.

Pour en savoir plus sur le comité des forces de réserves nationales (CFRN) : www.act.nato.int/nrfc
Pour en savoir plus sur la CIOR et sur la CIOMR : www.act.nato.int/cior

Arrivant au terme de mon mandat de délégué aux réserves de l'armée de Terre, et quittant le service actif à l'issue du sommet d'été du NRFC à Paris, le 14 juillet prochain, je profite de cette tribune pour vous exprimer une dernière fois mes plus vifs remerciements et mon admiration pour le travail accompli et votre engagement dans la construction collective de ce plan « Réservistes au Contact ». Cet engagement est visible de vos concitoyens tous les jours dans l'opération Sentinelle notamment. N'oubliez pas que la réserve sera d'abord ce que vous en ferez !

Connectez-vous !
Visitez le site internet de l'ANORI

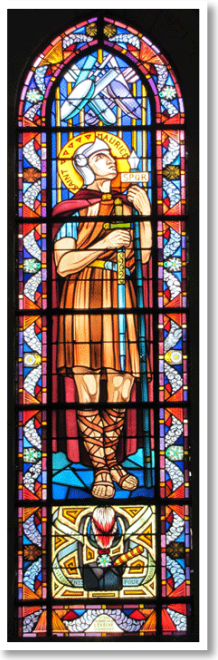

Pour vous tenir au courant au jour le jour du programme d'activité de l'ANORI.
Pour relire les reportages et revoir les photos des cérémonies.
Pour mieux connaître les traditions de l'Arme et l'histoire des Régiments qui la composent.
Pour découvrir ou déposer des petites annonces

Connectez-vous sur le site internet de l'ANORI
http://anorinfanterie.free.fr
Et pour nous envoyer des articles sur les activités de votre unité de réserve ou sur les Traditions :
anorinfanterie@free.fr

Signature de la Convention entre l'EMAT et l'ANRAT

Signature le 13 avril 2016 à l'Hôtel National des Invalides

Photo : D. CHAPPEY

Le mercredi 13 avril 2016, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre et le colonel (R) Michel BACHETTE-PEYRADE, Président de l'Association nationale des réserves de l'armée de Terre (ANRAT) ont signé la nouvelle convention régissant les relations entre l'armée de Terre et l'Association nationale des réserves de l'armée de Terre.

La cérémonie de signature s'est déroulée en la résidence du chef d'état-major de l'armée de Terre à l'Hôtel National des Invalides, en présence du général Jean-Luc JACQUEMENT, délégué aux réserves de l'armée de Terre, et du général de division Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT, directeur du projet « Réserve 2019 » et chef de l'échelon de préfiguration du pilier « Territoire national » du nouveau modèle « Au contact » de l'armée de Terre. Les présidents des principales associations nationales de réservistes de l'armée de Terre ont également assisté à cette cérémonie.

Cette convention reconnait à l'ANRAT la qualité de partenaire privilégié de l'armée de Terre en reconnaissance de son engagement au service de l'armée de Terre, contribuant directement au renforcement du lien entre la Nation et ses forces armées.

L'Association nationale des réserves de l'Armée de terre a été fondée en 1999 par le colonel (R) Michel REVAULT d'ALLONNES. Elle est née d'une volonté commune entre l'institution militaire et les associations de réservistes de l'armée de Terre. Son premier Président fut le colonel (R) Michel REVAULT d'ALLONNES auquel ont succédé les colonels (R) Philippe LHERMITTE, Pierre BAYLE et Emmanuel de BOSSOREILLE puis le lieutenant-colonel (R) Emmanuel NOMMICK.

L'ANRAT, dont la devise est « Volontaires et Unis pour Servir » a pour missions de :

- être le seul interlocuteur du chef d'état-major de l'armée de Terre (ou ses délégataires),
- maintenir et développer les liens entre les associations d'armes et de services adhérentes,
- promouvoir la réserve militaire de l'armée de Terre,
- contribuer à toutes initiatives d'intérêt commun à toutes les associations adhérentes.

Et plus généralement de contribuer :

- au maintien et au développement de l'esprit de Défense et aux valeurs qui s'y rattachent,
- au recrutement et à la fidélisation des nouveaux réservistes,
- au reclassement de nos camarades issus de l'armée d'active.

Courriel : president@anrat.fr
Site internet : www.anrat.fr

La réserve opérationnelle a ça aussi dans le Sang !

Les réservistes du 24e RI donnent leur sang

Dans la continuité de son engagement au profit des armées, la réserve opérationnelle du 24ème Régiment d'Infanterie - Bataillon de Réserve Ile-de-France est venue à l'Hôtel National des Invalides ce 14 juillet, pour donner de son sang

Médecin général A. SAILLIOL, directrice du CTSA, et le Médecin en chef CELLARIER, chef de l'antenne du CTSA de TOULON (Photo : D. CHAPPEY)

En effet, répondant à l'appel de la campagne de don du sang organisée par le centre de transfusion sanguine des armées (CTSA), une dizaine de réservistes emmenés par le colonel Philippe D., chef de corps, a fait un crochet après le défilé où ils étaient mis à l'honneur, pour donner leur sang au profit de leurs camarades d'active.

Un geste simple et un bel exemple de solidarité confirmant leur engagement moral et physique sur tous les fronts.

Le152e RI entretient le Lien Armée-Nation

Recrutement et rayonnement de la réserve du 15-2

Journée Nationale du réserviste

Pour la sixième année consécutive, la Journée Nationale du Réserviste a eu lieu au lycée J-B Schwilgué (Sélestat) le 8 mars matin.

Sous la responsabilité de la Délégation Militaire départementale du Bas-Rhin et co-organisée par l'établissement scolaire et le 152° régiment d'infanterie (Colmar), elle a permis cette année de présenter les spécificités des réserves de la Défense :

- la réserve citoyenne : composée de bénévoles contribuant au rayonnement de l'Institution militaire et promouvant l'esprit de Défense dans le monde civil.
- la réserve opérationnelle : composée de militaires à temps partiel faisant un renfort ponctuel aux personnels d'active dans le cadre des missions intérieures (Vigipirate-sentinelle et Guépard Réserve) et extérieures.

Les deux composantes étaient présentées grâce à la présence de personnels :

- du Régiment de Marche du Tchad (Meyenheim),
- du 1er Régiment d'Hélicoptères de Combat (Phalsbourg),
- de la BA 133 (Nancy-Ochey),
- de la Marine Nationale,
- du 152ème Régiment d'Infanterie (Colmar),
- de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale d'Alsace,
- de l'Association Solidarité Défense,
- de l'Association Civisme Défense Armée-Nation,
- de l'Union des Officiers de Réserve d'Alsace,
- de l'amicale des sous-Officiers de Réserve du canton d'Erstein.

Les différentes missions ont été présentées aux lycéens afin de parfaire leur parcours du citoyen ; mais également le cas échéant de les conseiller au mieux dans les démarches de futurs militaires via une des étapes de validation possible : « la réserve opérationnelle ». Cette dernière leur permet de tester leur aptitude à servir sous les armes tout en continuant leur cursus scolaire.

Les organisateurs ont profité de cette matinée pour présenter l'Esprit de Défense enseigné dans les cours d'Education Morale et Civique à travers le Projet Pédagogique Zonal, mais aussi le devoir de mémoire à travers un film pédagogique relatant les combats de la guerre 1914-1918 au Hartmannswillerkopf.

Recrutement dans la Réserve du 152e Régiment d'Infanterie et du Régiment de Marche du Tchad

Voulant se rendre disponibles pour la défense de leur nation (conformément à l'ordonnance de 1959), 32 citoyens de 17 à 35 ans ont souhaité souscrire un engament pour la Défense militaire et plus particulièrement la composante réserve du 152e Régiment d'Infanterie (Colmar) et le Régiment de Marche du Tchad (Meyenheim).
Leur première formation, leur a permis d'apprendre les bases de la fonction militaire, qui va leur permettre d'avoir les fondations de leur cursus de réservistes mais aussi de leurs futurs métiers de militaires d'active et ce conformément à la politique globale de recrutement que souhaite le Colonel L. H (Chef de Corps du 152e RI).
Le point d'orgue pour les stagiaires fut la montée au Hartmannswillerkopf (montagne sacrée du 15-2), un travail en amont avec le visionnage du film relatant le centenaire du HWK leur a permis de prendre conscience de ce haut lieu de faits d'arme.

Salon de l'Emploi de Sélestat

En partenariat avec le CIRFA de Strasbourg et le Pôle Emploi de Sélestat, la composante réserve du 152e Régiment d'Infanterie était présent au 2e Salon de l'Emploi aux Tanzmatten de Sélestat le 20 avril.
Deux axes de présentation du régiment ont été choisis :

- lieu de stage dans le cadre de Validation de Projet Professionnel en différentes étapes tout en continuant le cursus scolaire : Préparation Militaire, Réserve opérationnelle,
- le parcours du citoyen via la réserve opérationnelle.

Environ 500 personnes ont pu être informées du savoir-être et des savoir-faire des réservistes.

Source : SCH (r) B Chef cellule rayonnement régimentaire 152ième RI.
Contact : recrut.reserve.terre.152ri@gmail.com

Actualité des Marsouins-Parachutistes du 8e RPIMa

Les Volontaires du 8e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine

Passation de commandement de la 1ère compagnie

Certains moments ont une saveur particulière dans la carrière d'un officier, c'est notamment le cas lorsqu'il quitte le commandement de sa compagnie. Le CNE Sébastien n'a pas dérogé à la règle en remettant les rênes de la première compagnie du 8e RPIMa au CNE André. Profondément attaché à ses hommes, c'est avec une certaine émotion qu'il a quitté ses requins de la 1ère. A cette occasion, ses guerriers du Pacifique l'ont interrompu à la surprise générale, pour lui dire au revoir en lui offrant un impressionnant Haka.

Le temps de commandement du CNE Sébastien aura notamment été marqué par un déploiement sous court préavis peu après l'attentat contre Charlie Hebdo suivi de nombreuses projections en Ile-de-France dans le cadre de l'opération Sentinelle et une mission de courte durée en Nouvelle-Calédonie au printemps 2015.

Création de la 5e Compagnie de Combat

Le16 juin 2016, dans un contexte de remontée en puissance de l'armée de Terre, l'ordre de bataille du régiment s'est enrichi d'une cinquième compagnie de combat. Cette nouvelle compagnie plonge ses racines et forge sa cohésion et son identité dans les traditions reprises de la Compagnie Portée. Cette compagnie a combattu de 1956 à 1961 au sein du 8 en Algérie avant d'être dissoute à Castres en 1963. Lors de la cérémonie de création, la présence sur les rangs du fanion historique de la CP a symbolisé cette transmission de flambeau dans les rangs du 8, et la continuité du service de la France avec ferveur et l'enthousiasme.

Pour mémoire, le Drapeau du 8e RPIMa porte dans ses plis l'inscription « INDOCHINE1951-1954 » et « AFN1952-1962 » qui rappellent les grandes campagnes aux quelles a participé le Régiment. Sa cravate est ornée de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec quatre palmes, en récompense des actions d'éclat du 8 en Indochine, et de la croix de la Valeur Militaire avec une palme gagnée au Liban en 1978 et deux palmes gagnées en Afghanistan en 2008. Les Volontaires du 8 portent les fourragères aux couleurs de la médaille militaire, de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures et de la croix de la valeur militaire.

L'appel de l'Agout

Lorsqu'un cross-barda traditionnel se transforme en parcours cohésion les pieds dans l'eau, les Volontaires du 8e RPIMa ne sont jamais loin. En plein cœur de la ville, les gars du 8 ont remonté l'Agout alternant entre course, natation, méthode naturelle et saut depuis le Pont vieux, le tout sous le regard amusé de nombreux Castrais, heureux de voir leurs paras dans la rue. Cette activité de cohésion s'est achevée par la montée de l'avenue menant au Quartier Fayolle en chantant, l'occasion pour les plus jeunes recrues de ressentir plus encore l'esprit du 8 ! A l'issue de l'activité, un petit-déjeuner « colo » a été servi avant que chacun ne regagne « rincé » mais satisfait son poste.

A la rencontre du « 3 »

Lundi 23 mai, les officiers du 8 et du 3e RPIMa se sont rencontrés au Pic de Nore pour une photo souvenir avant un repas placé sous le signe de la cohésion. Les échanges sont en effet nombreux entre les « para-colo » de ces deux régiments frères situés de part et d'autre de la Montagne Noire.
Comme à l'accoutumée et même à la fin mai, l'atmosphère était particulièrement fraîche au sommet. Fort heureusement, il n'a pas fallu longtemps avant que chacun se réchauffe en mangeant quelques tapas et en se remémorant les souvenirs communs.

Préparation opérationnelle et missions pour la 10e Compagnie de Réserve

Ce premier semestre a été encore bien rempli pour la compagnie de réserve du 8e RPIMa qui se dénomme désormais 10e Compagnie. Ses réservistes ont participé activement à la mission SENTINELLE de protection du Territoire National, aux différentes obligations du Régiment. (gardes par exemple) et exercices (en plastron ou en soutien) Ils ont également poursuivi leur instruction tant au Régiment lors des convocations périodiques qu'en envoyant des personnels dans les Ecoles pour former ses militaires du rang, ses sous-officiers et ses officiers.

Plus particulièrement, la Mise en Condition avant Projection a permis de valider pour certains ou de revoir pour les autres les acquis relatifs au tir de combat, au secourisme, aux techniques d'intervention, aux règles de la légitime défense tout en travaillant leur rusticité et les déplacements tactiques sur le terrain. Un bon recrutement enregistré sur le semestre permet par ailleurs d'envisager avec confiance le renouvellement et le renforcement de ses effectifs.

Assemblée Générale 2016

L'ANORI continue à aller de l'avant pour l'Infanterie !

Temps fort de la vie associative, l'assemblée générale est l'occasion pour tous les membres de se retrouver, de s'informer de la vie de l'association, de l'actualité des réserves et de la défense, et bien sûr de sacrifier aux obligations légales d'approbation des rapports et des comptes et de renouveler ses instances dirigeantes.

Le 25 mai 2016, l'assemblée générale de l'ANORI, dûment convoquée par lettre du 27 avril de son président, le colonel Philippe MARTIN, et sous la présidence de celui-ci, s'est tenue dans les locaux de l'Union Nationale des Combattants, 18, rue Vézelay 75008 PARIS.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et tout particulièrement à ceux venus de loin, le président a vivement remercié l'UNC d'avoir bien voulu mettre ses prestigieux locaux, chargés d'histoire, à la disposition de l'ANORI.

Il salua le travail de tous les membres du conseil d'administration et des chevilles ouvrières du bureau, le secrétaire général, les secrétaires généraux adjoints et le trésorier, ainsi que du commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, pour sa remarquable prestation envers le CTSA au profit des blessés de nos Armées, Francis ANTOINE, délégué Champagne-Ardenne, pour sa totale implication et Patrice FICHET, président honoraire, qui représente l'ANORI à l'international.

Il précisa qu'il y a beaucoup d'autres talents, dont il parlera dans son rapport moral.

Il indiqua que plusieurs de nos membres ont été distingués, récompensés, nommés ou promus, mais que les tableaux ne sont pas encore parus. Il les mentionnera dans son rapport moral, mais il convient d'attendre leur parution pour que ces promotions soient officiellement reconnues.

Il fit ensuite part du décès de notre camarade le lieutenant-colonel Max CLICQUOT DE MENTQUE, décédé depuis la dernière assemblée générale, associant à cet hommage le chirurgien-dentiste en chef Paul-Jean CHOUTEAU et tous les Fantassins morts en OPEX.

Tous les participants observèrent une minute de silence en mémoire des Fantassins et de tous les soldats décédés.

Photo : D. CHAPPEY

Après la minute de silence, le président passa à l'ordre du jour.

Vérification des pouvoirs

Après émargement de la feuille de présence par les membres présents et vérification des pouvoirs, il fut constaté que l'assemblée générale pouvait valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2015

Le président passa la parole au secrétaire général, Guy PETER, qui en rappela les principaux points, publiés dans le bulletin numéro 151 du premier trimestre 2015 de l'ANORI, adressé à tous les membres, et mis en ligne sur notre site.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal, mis aux voix, fut adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités 2015 par le secrétaire général

Dans son rapport, illustré par des diapositives des différents événements, projetées sur écran, le secrétaire général présenta les temps forts de l'année 2015 :

- la « Journée des Associations » voulue et décidée par le général Emmanuel MAURIN, commandant l'Ecole de l'Infanterie, qui a réuni pour la première fois le 8 avril à Draguignan une dizaine d'associations,
- la Journée Nationale du Réserviste,
- la Saint Maurice, Fête de l'Infanterie,
- les actions en faveur du CTSA,
- les actions en faveur du Musée et de la Salle d'Honneur de l'Infanterie,
- les relations franco-allemandes,
- les activités « Sport et Jeunesse » (stages de parachutisme, Marche de Nimègue, …),
- les relations avec l'UNOR, l'ANRAT, l'UNC et le Comité National d'Entente,
- le devoir de mémoire, avec la participation aux cérémonies patriotiques et d'hommage aux Soldats Français Morts pour la France en OPEX,
- le recrutement,
- la communication,
- les membres à l'honneur, dont les bulletins précédents ont largement rendus compte.

Le rapport d'activités, mis aux voix, fut adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2015 par le trésorier et rapport du vérificateur des comptes

Le président passa la parole au trésorier. Denys CHAPPEY présenta les comptes de l'exercice 2015, également projetés sur écran.

Après lecture par le colonel Pierre AUDOIN du rapport du capitaine Pierre BOTTOLI, vérificateur des comptes, les comptes et le rapport financier furent adoptés à l'unanimité et quitus de leur gestion donné aux administrateurs.

Rapport moral

Le président présenta le rapport moral :

Un premier point traça à grands traits les principales évolutions concernant l'armée et la réserve :

- Principes, objectifs et modalités du dispositif « Au Contact »
- Le pilier « Scorpion » en deux divisions symétriques
- La chaîne de recrutement
- Le renforcement de la réserve

La nécessité du rayonnement, des contacts avec les institutions, les autorités militaires, la réserve opérationnelle et les réseaux associatifs.

L'accent à mettre sur la cohésion, les réunions et les visites associant si possible les épouses.

Il fit un point sur le recrutement et sur la communication, saluant le travail de tous les contributeurs au site et au bulletin et conclut avec les perspectives pour l'année à venir.

Le rapport moral, mis aux voix, fut adopté à l'unanimité.

Six administrateurs réélus

Passant au renouvellement du tiers sortant des administrateurs, l'assemblée réélit à l'unanimité :

- le colonel Robert BONIONI,
- le lieutenant-colonel Paul PRIEUR,
- le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME,
- le capitaine Eric GRONDIN,
- le lieutenant Cyril ANDRÉ,
- le sergent-chef Francis ANTOINE.

Désignation des Vérificateurs des Comptes

Le président indiqua à l'assemblée que la plupart des grandes associations disposent de deux vérificateurs des comptes, ce qui représente de nombreux avantages, en interne, la permanence de la fonction au cas où l'un des deux soit empêché de remplir sa fonction, en externe, en donnant une image de rigueur supplémentaire vis-à-vis des tiers, notamment ceux qui pourraient demander les comptes, par exemple dans le cadre d'un dossier de subvention.

Au demeurant, les statuts de l'ANORI prévoient la pluralité de vérificateurs des comptes, puisque l'article 12 dispose dans son alinéa 4 :
« Elle (*l'assemblée générale*) entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur la situation financière et morale de l'association, ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes qu'elle désigne parmi les membres actifs non administrateurs. »

Sur proposition de Philippe MARTIN, l'assemblée à l'unanimité, reconduisit le capitaine Pierre BOTTOLI dans son mandat de vérificateur des comptes et élut le lieutenant-colonel Roland TALNOT vérificateur des comptes.

Une cotisation 2017 stable

L'Assemblée Générale décida de maintenir le montant de la cotisation pour 2017 à 35 euros.

Après un large tour de table, le Président leva la séance et invita tous les participants à assister à la réunion du Conseil d'Administration chargé de constituer le bureau, ainsi qu'à la cérémonie amicale prévue à l'issue de la réunion pour la remise de diplômes d'honneur de l'ANORI, et au verre de l'amitié clôturant la soirée.

Une équipe reconduite

Le lieutenant-colonel Paul PRIEUR, doyen d'âge des administrateurs présents, prit la présidence pour procéder à l'élection du président.

Après avoir fait appel à candidature des membres présents et constaté qu'aucune candidature n'avait été déclarée, ni en séance, ni par courrier, le lieutenant-colonel PRIEUR proposa au Conseil de reconduire Philippe MARTIN dans ses fonctions.

A l'unanimité, le colonel Philippe MARTIN fut réélu Président du Conseil d'Administration de l'ANORI.

Philippe MARTIN remercia le doyen d'âge et les administrateurs de leur confiance.

Constitution du bureau et pouvoirs

Sur proposition du Président, le conseil élut à l'unanimité :
- le lieutenant-colonel Paul PRIEUR, vice-président
- le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, vice-président
- le 1e classe Denys CHAPPEY, trésorier
- le 1e classe Julien SABOURET, trésorier adjoint
- le chef de bataillon Guy PETER, secrétaire général
- le lieutenant Cyril ANDRÉ, secrétaire général adjoint
- le capitaine Christophe SOULARD, secrétaire général adjoint

Le conseil renouvela également dans leurs fonctions :
- le sergent Benoît BARTHEL, chargé du recrutement
- le 1e classe Denys CHAPPEY, de la communication
- le colonel Robert BONIONI, des relations avec les Amicales
- le lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL, de la coordination des délégués locaux
- le caporal François HAUVUY, de la section parachutisme
- le lieutenant Cyril ANDRÉ, délégué Jeunes et délégué Etranger

Le conseil reconduisit également à l'unanimité la délégation de pouvoirs au président et au trésorier pour le fonctionnement des comptes de l'association.

Après avoir levé la séance, le président invita tous les participants à assister à la remise des diplômes d'Honneur de l'ANORI et des Lettres de Félicitations du CTSA.

Des membres à l'honneur.

Le colonel MARTIN décerna les diplômes d'Honneur suivants de l'ANORI :
- A grenade d'or
  - le général ***Rainer GLATZ (BDI)***
- A grenade d'argent
  - le colonel ***Siegfried WOLF (BDI)***
  - le colonel ***Gérard MONNEVEU (FNAC)***
- A grenade de bronze
  - le lieutenant-colonel ***Raoul GAZENGEL***
  - le lieutenant-colonel (RC) ***José SIÉRÈS***
  - le chef de bataillon ***Olivier PICAMOLES***
  - le commandant (RC) ***André PASCUAL***
  - l'adjudant-chef ***Georges HUBERT***
  - le caporal ***François HAUVUY***

Par ailleurs, le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME déclara être porteur de plusieurs lettres de félicitations signées du médecin général Anne SAILLIOL, directrice du centre de transfusion sanguine des armées « Jean Julliard », à remettre aux membres de l'ANORI ayant participé à l'opération « Don du Sang au profit des Forces » le 14 Juillet 2015, au profit de Francis ANTOINE, Raoul GAZENGEL, José SIERES et André PASCUAL, à qui il remettra leur lettre à la fin de la réunion du conseil. Une telle lettre a également été décernée à l'ANORI. Il précisa que Denys CHAPPEY et Patrice FICHET avaient déjà reçu la lettre les concernant.

Photo : D. CHAPPEY

Amitié, convivialité et cohésion

Rejoints par le général Jean-Luc JACQUEMENT, délégué aux réserves de l'armée de Terre, tous les participants assistèrent aux remises de diplômes d'Honneur de l'ANORI et de Lettres de félicitations du CTSA et prirent enfin part au verre de l'amitié clôturant la soirée.

Visites en Brie de lieux d'Histoire et de Mémoire

Visite du Musée de la Gendarmerie Nationale et du Château de Blandy-les-Tours

Le Musée de la Gendarmerie Nationale à Melun

Le 2 avril 2016, notre groupe s'est rendu en Brie pour effectuer plusieurs visites, dont la première fut celle du Musée de la gendarmerie Nationale. Notre guide, l'adjudant Éric BIBENS, Chargé de Conservation, nous a fait découvrir les pièces maîtresses (documents et objets) de ce musée et permis une visite des plus passionnantes grâce à ses commentaires historiques.

Photo : D. CHAPPEY

Le musée est conçu sur deux étages, avec une vitrine suspendue de 8,50 mètres de haut sur 18 mètres de long, mettant ainsi en valeur la richesse et la diversité de ses pièces de collection parfois uniques. Riche de plus de 10 000 objets et 20 000 documents, ce musée retrace les grandes évolutions et l'histoire de la Gendarmerie Nationale, de 1339 à nos jours.

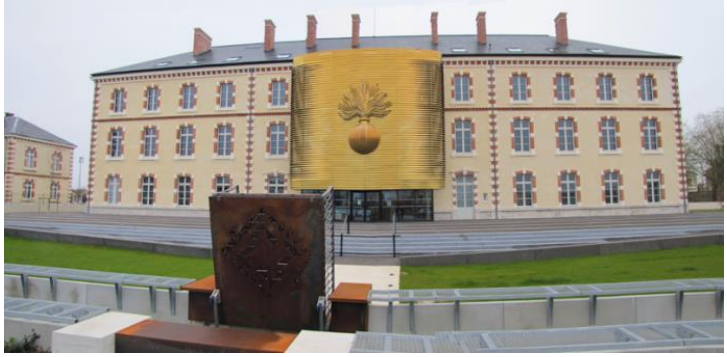

Le château de Blandy-les Tours

Après Melun, le groupe prit la direction de Blandy-les-Tours et fit une halte dans l'auberge au pied des impressionnants remparts du château de Blandy-les-Tours. Indispensable réconfort pour affronter l'ascension du Donjon, haut de 35 mètres. Le 2 avril étant la Journée Nationale des Métiers d'Art, une exposition d'artisans d'art y était présentée.

Le château de Blandy-les-Tours est un château fort médiéval construit du XIIIe au XIVe siècle. L'histoire du château débute, dans les textes, en 1216. Il appartient alors au vicomte Adam II de Melun.

Au XIVe siècle, le château est fortement modifié avec de nouvelles fortifications et structures de défense : un fossé est creusé et une nouvelle tour-porte, avec pont-levis à flèches, est percée dans le mur d'enceinte. Les rois Charles V et Charles VI ont financé les aménagements du château fort aux propriétaires successifs du château, les comtes de Tancarville. Un donjon haut, défendu par deux ponts-levis, a été édifié et l'enceinte a été modifiée par l'ajout de nouvelles tours et de courtines neuves.

En 1764, le château est revendu à Choiseul, ministre de Louis XV. Durant la Révolution, le château ne subit pas de dégradation car il n'est alors plus un symbole de féodalité.
En 1883, la commune de Blandy le rachète grâce à un don généreux de son maire Pierre-Charles Tuot. Cette enceinte ruinée et vide de tout bâtiment est alors classée monument historique en 1889.

L'église Saint Maurice de Blandy-les-Tours

L'église Saint-Maurice date du XIIIe - XVIe siècle, mais un lieu de culte plus ancien existait vraisemblablement auparavant comme centre de la nécropole mérovingienne. Un clocher massif à quatre pignons, courant en Brie, est l'un des éléments les plus anciens de l'édifice. La nef gothique, à trois travées, est flanquée d'un unique bas-côté. Le chœur reconstruit au XVIe siècle est pourvu de baies gothiques. Plusieurs pierres tombales des XVIIe et XVIIIe siècles subsistent dans le chœur et à l'entrée de l'église. Les chapelles et le chœur comportent un ensemble de boiseries de chêne du XVIIIe siècle récemment classé.

Église Saint Maurice de Blandy-les-Tours

Statue de Saint Maurice notre Patron

Section Parachutiste de l'ANORI
Stage para en République Tchèque

Au premier semestre 2016 se sont tenus deux stages de parachutisme.

Le premier a eu lieu du 24 au 27 mars 2016. Les 40 stagiaires ont effectué plus de 120 sauts qui ont été sanctionnés par l'obtention de brevet de parachutisme tchèque, slovaque, et de l'US Army.

Le second stage s'est tenu du 12 au 15 mai 2016. Une trentaine de stagiaires ont effectué plus de 90 sauts avec à la clef la qualification de parachutisme tchèque, US Army, US Navy et US High Altitude Low Opening (HALO).

Les prochains stages auront lieu du 6 au 9 octobre 2016 et du 1er au 4 décembre 2016.

François HAUVUY
International Airborne Operations
Administrateur de l'ANORI en charge de la Section Parachutisme

Rejoignez l'ANORI !
L'Association de tous les Fantassins

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est l'association de tous les fantassins. Quel que soit votre grade (officier, sous-officier ou militaire du rang), que vous soyez fantassin métropolitain, colonial, chasseur, parachutiste, légionnaire, zouave ou tirailleur, **l'ANORI est votre association**.

Le but de l'ANORI est d'être au service de l'Infanterie. Réaffirmant la camaraderie et la solidarité des fantassins et la fierté de leur Arme dans la cohésion active-réserve, l'ANORI a pour mission de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels civils de ses membres, de promouvoir l'Infanterie et de maintenir ses traditions.

L'aide au recrutement et à la reconversion, actions nécessaires et fondamentales pour les Armées, figurent au premier rang de ses préoccupations, tout comme le devoir de mémoire, la promotion de l'esprit de défense et le maintien du lien Société Civile - Armées. L'association a aussi pour rôle l'information des réservistes et des citoyens et s'attache à la qualité des relations employeurs-réservistes-armées-familles.

En adhérant à l'ANORI, vous manifesterez votre fierté d'être fantassin !

Pour faire partie de l'association, il faut être ou avoir été réserviste de l'Infanterie ou servir ou avoir servi dans l'Infanterie. Les amis de l'Infanterie sont également admis comme membres associés.

Si vous partagez ces buts, l'ANORI est votre association.
(Contact : *anorinfanterie@free.fr* - *Site internet : http://anorinfanterie.free.fr*)

L'Infanterie au défilé du 14 Juillet 2016

Les Fantassins sur les Champs Elysées

Comme tous les ans, l'Infanterie participe au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées. Cette année, plusieurs régiments d'Infanterie ont été mis à l'honneur et ont perpétué la Tradition.

Le 24e Régiment d'Infanterie (Bataillon de Réserve Ile-de-France)

Le 24e RI a été créé en 2013 et est rattaché à la 1eBrigade Logistique. Sa devise est "Sans Egal" et il est implanté au Fort Neuf de Vincennes. Le Bataillon a repris les traditions du 24e RI qui a été créé en 1656. Sous des appellations différentes, il a successivement participé à la guerre d'indépendance américaine, à la bataille de Valmy, Iéna, Friedland et Eylau. Il se distingue lors de la guerre de 1870, au cours de la Grande Guerre, notamment à la Bataille de Verdun et au chemin des Dames.

Défilant en tête du 24e RI, le colonel DAUDRE, chef de corps du Bataillon de Réserve Ile-de-France, membre de l'ANORI (Photo : D. CHAPPEY)

Il s'est également illustré lors de la seconde guerre mondiale au sein de la Division de Paris en 1939 puis dans les Ardennes en juin 1940 où il est presque entièrement détruit dans l'accomplissement de sa mission de « tenir sans esprit de recul ». Jusqu'en 1997, année de sa dissolution, il avait pour mission la défense de Paris. Il permet aujourd'hui la mise en place de moyens opérationnels en cas de crise et participe aux missions des forces armées en étant prioritairement dédié à l'Ile-de-France. Composé de personnels de la réserve opérationnelle, il est notamment régulièrement engagé dans le cadre de la mission Sentinelle.

Le 132eBataillon Cynophile de l'Armée de Terre

Le 132e BCAT a été créé sous sa forme actuelle en 1977 et a pour devise "Un contre Huit" (dont la paternité est attribuée à Napoléon). Implanté à Suippes et subordonné à la 1e Division de Besançon, il est héritier des traditions de la 132e demi-brigade d'infanterie de ligne et du régiment de l'île de Ré. Il a pour double filiation celle du 132e Régiment d'Infanterie et celle des groupes vétérinaires dont les cyno-commandos s'illustrèrent en Extrême-Orient et en Algérie.

Photo : D. CHAPPEY

Avec ses chiens, il intervient en appui des missions de reconnaissance, d'investigation et d'intervention des unités d'infanterie notamment pour la détection et la recherche d'explosifs, d'armements et de produits stupéfiants. Egalement missionné pour la protection de lieux sensibles et plus récemment au sein de la mission Sentinelle, il est aussi projeté sur tous les théâtres d'opération de l'armée de Terre et notamment en Afghanistan, au Liban, en République de Côte d'Ivoire et au Mali.

Le 92e Régiment d'Infanterie

Le 92ème Régiment d'Infanterie est rattaché à la 2e Brigade Blindée et est basé à Clermont-Ferrand depuis 1881. Créé en 1791, sa devise est « Debout soldats d'Auvergne, debout ça va barder ! » « À moi… ! Auvergne… ! ». Le Gaulois qui figure sur son insigne est le célèbre Vercingétorix. Le régiment est l'héritier des troupes irlandaises au service sur roi de France depuis 1661 et du 17e régiment d'infanterie légère crée en 1803 à la fin de la Révolution. Le 92eRI s'est particulièrement illustré au cours de la première guerre mondiale dans la Somme et à Verdun. Il a été très touché lors de la seconde guerre mondiale, son Drapeau a sombré le 31 mai 1940 avec le torpilleur Sirocco au large de Dunkerque. Il renaît ensuite en 1944 dans les maquis d'Auvergne.

Régiment d'infanterie équipé du système FELIN et de VBCI, il est engagé dans la mission Sentinelle et intervient régulièrement en opérations, par exemple en Côte d'Ivoire, en Afghanistan (d'où les Gaulois ont ramené le clocher de la chapelle de Tora après sa fermeture), au Mali (Opération Serval en 2013) ou en Centrafrique (en 2016 au sein de l'opération Sangaris).

126e Régiment d'Infanterie

Le 126e Régiment d'infanterie a été créé en 1793 et a été sacrifié lors de la Bataille de la Bérézina menée par Napoléon en 1812. Il est installé à Brive-la-Gaillarde depuis 1907 et est subordonné à la 9e Brigade d'Infanterie de Marine. Sa devise est « Fier et Vaillant ».

Lors de la première guerre mondiale, il se bat plus particulièrement à Verdun et en Champagne. Il est dissout en 1940, recréé en 1944 et participe à la campagne d'Allemagne. Après la guerre, il prend part aux opérations extérieures, notamment en république de Côte d'Ivoire (2004), en Afghanistan (2010) et en République Centre-Africaine (2014).Le régiment a récemment été engagé dans le cadre des opérations Sangaris et Barkhane, mais également dans le cadre de l'opération *Sentinelle* au moment des attentats du 13 novembre 2015.

La 13eDemi-Brigade de la Légion Étrangère (13e DBLE)

La 13e Demi-brigade de la Légion Étrangère a été créée en 1940 en Afrique du Nord. Elle est la première formation à rallier les Forces Françaises Libres Son 2e bataillon a repoussé l'attaque des chars de la Division Ariete à Bir Hakeim le 27 mai 1942. Lors de la seconde guerre mondiale, la 13e DBLE s'est battue de la Norvège jusqu'en Italie, en Tunisie et en Alsace. Elle a été également engagée en Indochine et en Algérie. En 1962, elle s'installe dans la zone qui deviendra par la suite Djibouti, puis est transférée aux Emirats Arabes Unis en 2011. Spécialisée dans le combat en zone désertique, la 13e DBLE est aujourd'hui stationnée au camp du Larzac dans l'Aveyron et est subordonnée à la 6eBrigade légère blindée. Sa devise est « More majorum » (« À la manière de nos anciens »).

Le 16eBataillon de Chasseurs

Le 16e BC a été formé en 1854 sous l'appellation de 16e Bataillon de Chasseurs à Pieds. Il a alors servit en Crimée, en Syrie et en Algérie. Il s'illustre lors de la guerre de 1870 et au cours de la première Guerre Mondiale. Le 16e BC est implanté à Bitche (Moselle) et est subordonné à la 2eBrigade Blindée. Sa devise est « Et le 16eest toujours… d'acier ! » et il est parrainé par la ville de Vincennes, berceau des chasseurs à pied.

Seul bataillon de chasseurs mécanisés, le 16e Bataillon de Chasseurs est une unité d'infanterie dédiée aux actions de choc dans le cadre d'un combat de haute intensité et à l'engagement en zone urbaine. Depuis début 2016, il est a été présent au Mali, au Niger et au Tchad dans le cadre de l'opération Barkhane ainsi qu'en Centrafrique dans le cadre de l'opération Sangaris. Il participe également à l'opération de protection militaire du Territoire National dans le cadre de l'opération Sentinelle.

Photo : D. CHAPPEY

L'Infanterie dans la bataille de la Somme

Juillet – Novembre 1916

Le 1er juillet 1916, sur ordre du Général Joseph JOFFRE (1852-1931), la VIe armée française commandée par le général Emile FAYOLLE (1852-1928) et la Xe armée commandée par le général Joseph MICHELER (1861-1931) s'engagent dans la bataille de la Somme aux côtés des Britanniques. Il s'agit d'ouvrir un second front afin d'affaiblir les armées allemandes et donc de soulager les forces alliées qui combattent à Verdun.

Le général Emile FAYOLLE

Au total, 21 divisions françaises prennent part aux combats : quatorze divisions d'infanterie françaises, quatre de réserve, et trois de cavalerie. Les quatre divisions d'infanterie de réserve sont les 55e, 56e, 61e et 62e. Alors que la bataille s'engage, la 55e est principalement composée des 204e, 246e et 289e régiments d'infanterie. La 56e DI comprend le 294e RI, le 350e RI, le 355e RI, les 65e et 69e Bataillons de chasseurs à pied. La 61eet 62eDI accueillent notamment en leur sein les 264e, 268e, 307e, 308e et 338e RI. Cette bataille qui débute officiellement le 1er juillet 1916 pour s'achever le 18 novembre de la même année, va voir s'affronter, au plus fort des combats, quatre millions de soldats, toutes nationalités confondues, pour la très grande majorité des Fantassins.

1,5 million d'obus

La tactique est simple et symbolise celle de toute la guerre : *« L'artillerie conquiert, l'infanterie occupe »*. C'est pourquoi, avant de lancer l'assaut sur les lignes ennemies, l'artillerie française et anglaise pilonne, du 24 juin au 30 juin 1916, jour et nuit, le camp allemand avec des obus conventionnels et toxiques. L'objectif est de percer le front allemand et d'anéantir les forces ennemies. Plus d'un million et demi d'obus sont expédiés pendant la préparation de l'offensive. Au début de la bataille, c'est plus d'une cinquantaine de régiments d'infanterie qui sont mobilisés, parmi lesquels le 2e, le 26e, le 92e, le 152e et son unité de réserve, le 352e, le 208e, le 265e, le 303e, le 417e et le 418e, pour ne citer que quelques-uns.

10.000 pertes en 3 minutes

Le 1er juillet 1916 à 7h30, 500.000 soldats français et britanniques sont lancés**,** sur un front de 40 km, dans l'offensive. Interdiction est faite aux hommes, qui ont parfois 35 kilos sur le dos, de courir et de plonger à terre. Thomas Easton, soldat au 2e Bataillon Tyneside Scottish (34e Division) raconte : « *Puis, ce fut l'assaut en plein jour, contre les positions allemandes. Les troupes avaient un kilomètre à parcourir avant de les atteindre. Les obus éclataient autour de nous, mais la vue de notre officier, calme, gardant son sang-froid nous rassurait. Puis la mine explosa, il nous semble que la terre tremblait autour de nous, des débris tombèrent sur nous, puis les sifflets retentirent, c'était le signal de l'attaque. Les cornemuses jouaient au milieu de la bataille et nous avancions en rangs serrés, gardant nos distances comme on nous avait appris à le faire à l'exercice. Cela alla bien jusqu'au moment où nous atteignîmes les fils de barbelés des positions allemandes. L'ennemi intensifia son tir et les hommes tombaient fauchés à côté de nous, mais nous devions avancer, ne pas penser à ces canons, ces fusils dirigés contre nous. Nous prîmes enfin possession des lignes allemandes, mais les pertes étaient énormes : un seul officier rescapé sur tout le bataillon, tous les autres morts ou blessés (…) nous comptions les pertes, le nombre de tués : il restait un officier et deux cents hommes sur mille. Beaucoup d'autres bataillons étaient encore plus éprouvés* ». En une matinée, 60 000 hommes tombent. 10.000 pertes sont à déplorer en seulement trois minutes.

Les soldats du 318e RI entre deux assauts

Le 219e fait 255 prisonniers

Les soldats français, dont les témoignages sont rares et épars sur cette première journée, éprouvent les mêmes sensations que le soldat Easton. En particulier ceux du 43e RI, du 418e RI qui *« depuis le 1er juillet, menait un combat obstiné et farouche »*, note l'historique du 43e RI. Le 219e RI est aussi à l'œuvre. Il stationne aux environs de Foucaucourt : *« Dans la matinée du 1er juillet, l'intensité de notre bombardement augmente et nos avions descendent la majeure partie des drachens (ballons captifs, littéralement « dragons ») ennemis, nous assurant ainsi la suprématie dans le domaine de l'air. Le 1er juillet à 9h30, notre infanterie sort des tranchées. Les 5e et 6e Bataillons forment quatre vagues successives (…). A 9h48, le 219e a atteint son premier objectif et les prisonniers commencent à affluer. Dans l'après-midi, une nouvelle préparation d'artillerie permet d'atteindre à 16h15 le deuxième objectif (…) Dans cette première journée, le 219e a fait 255 prisonniers dont cinq officiers, pris trois pièces de 77, neuf mitrailleuses et un nombreux matériel »*, note l'historique du régiment de réserve du 19e RI. Le capitaine de KERMADEC, père de huit enfants, participe à l'assaut. Blessé deux fois, il refuse de se laisser évacuer et remonte à l'assaut où il est blessé une

Le sous-lieutenant Emile HUBERT

troisième fois. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur. Le sous-lieutenant Emile HUBERT, de la 20e compagnie du 219e RI, a moins de chance que son chef et meurt à l'âge de 31 ans à la tête de sa section pendant les combats de Foucaucourt, lors de la toute première attaque du 1er juillet 1916.

Désastre britannique

De nombreuses autres unités d'infanterie françaises participent aux assauts sur ces 40 km de front : Le 1er Corps d'Armée colonial du général Pierre BERDOULAT (1861-1930), appuyé par une division du 35e Corps d'Armée, monte à l'assaut en chantant La Marseillaise : en quelques heures, il s'empare de Fay, Dompierre, Becquincourt, et prend pied sur le plateau de Flaucourt. Il y a aussi le 110e RI dont une autre partie de ses troupes continue de se battre sur le front de Verdun ; le 37e RI dont les hommes se battent à Curlu, dans les tranchées Gallieni, du Villebrequin, du Marais, mais aussi dans le secteur de Maurepas, à Hem. Les chasseurs du 2e BCP qui ont quitté la célèbre cote 304 (Verdun) stationnent près d'Assevillers, Herbécourt, Feuillères. Mais, au soir du 1er juillet 1916, il apparaît clairement que l'attaque est un désastre complet pour l'armée britannique : 19.240 hommes (dont près de 1.000 officiers) ont été tués en douze heures. C'est l'une des journées les plus tragiques de toute l'histoire de cette nation. Les combats se poursuivent tout le long du mois de juillet : *« le 20 juillet, une attaque générale se déclenche. Le 4e BCP enlève la tranchée de Koloméa au nord-est d'Hardecourt, mais au prix de lourdes pertes ; il fait appel au 2e BCP qui reçoit l'ordre de mettre quatre compagnies et une compagnie de mitrailleuses à sa disposition. Le capitaine* BECOURT *est grièvement blessé en apportant son aide au 4e BCP. Les sous-lieutenants* GABEL *et* BARELLE *sont d'autre part, hors de combat »*, rapporte l'historique du 2e BCP, qui est relevé dans la nuit du 26 au 27 juillet par le 146e RI.

Légion et troupes coloniales

Le Régiment de marche de la Légion étrangère (RMLE), fusion du 2e Régiment de Marche du 1er Etranger et du 2e Régiment de Marche du 2e Etranger, participe, dès le 1er juillet, à la bataille de Fontaine-les-Cappy et le 4 juillet à celles d'Assevilliers et de Belloy-en-Santerre à cinq kilomètres au sud-ouest de Péronne. En dix jours de combats, le RMLE, commandé par le Lieutenant-Colonel COT, perd 25 officiers et 884 sous-officiers et légionnaires. Parmi eux le commandant du 1er bataillon, RUELLAND tué le 9 juillet et le commandant du 3e bataillon, MOUCHET, tué le 6 juillet.

Les troupes coloniales également sont présentes sur le front. Le 1er régiment de Zouaves est au Bois des Chaulnes, au Pressoir et à Ablaincourt. Le 7e RMT qui a été dirigé vers la Somme dès le 20 juin est engagé lui aussi à Belloy-en-Santerre du 6 au 13 juillet 1916 et participe activement à l'attaque du boyau du Chancelier le 11 juillet. Après quelques jours de repos à Estrées-Saint-Denis, il rejoint le secteur de Canny-sur-Matz qu'il tient du 28 juillet au 29 octobre 1916. Le 8e Régiment de Zouaves stationne à Barleux. Ces unités sont rejointes, en août par le 1er régiment de marche de Tirailleurs (1er RMT) qui fait mouvement le 25 août 1916. Ce dernier, sous les ordres du lieutenant-colonel CARE tient, du 5 au 13 septembre 1916, un secteur près de Le Forest, à l'ouest de Bouchavesnes ; il participe à l'attaque du 12 septembre. Ce qui lui vaut sa première citation à l'ordre de l'armée. Le 1er RMT croise la route du 1er Régiment de Marche de Zouaves et Tirailleurs (1er RMZT) qui, le 18 juin avait fait mouvement vers le Hamel. Avec le lieutenant-colonel LAINNE à sa tête, il fournit trois efforts importants dans la bataille de la Somme : le 20 juillet, il attaque vers la butte de Maurepas ; du 12 au 18 août, il participe à la conquête de Maurepas ; du 12 au 15 novembre, il attaque la maison forestière dans le secteur de Saint-Pierre-Waast. Le 2e RMZT est engagé à deux reprises sur la Somme : du 27 juillet au 5 août où il s'empare de la ferme de Monacu ; puis du 3 au 14 septembre où il attaque devant Cléry et Bouchavesnes.

35e RIC : 1.000 soldats hors combat

La mairie et l'école de Sailly-Saillisel après la bataille de l'automne 1916

Pendant cette bataille de la Somme, les coloniaux ne cessent de pousser l'ennemi dans ses derniers retranchements : Les 4e RIC, 24e RIC et 44e RIC sont à Frise en juillet aux côtés du 22e RIC. Pendant ce temps, le 5e RIC est à Barleux et Belloy-en-Santerre de juillet à décembre ! Les 7e et 21e RIC sont à Ebesquincourt, Dompierre, Assevilliers, Rancourt, Belloy-en-Santerre, Villiers-Carbonel et Horgny de juillet à septembre. Ils sont renforcés par le 2e RIC : Dompierre-en-Santerre, tranchée du Poivre (août-sept.) Chuignes (nov.) Fontaine-lès-Cappy (déc.) Les 23e, 33e, 34e, 35e, 36e , 37 et 38e, 41e et 42e RIC sont aussi de la partie à Cappy, Froissy, à la redoute de l'Eclusier, au bois du Chapitre, Omiécourt, Flaucourt, Herbécourt, Barleux, Villers-Carbonel, Chignoles, au bois de la Vache etc. Pendant les combats de juillet, le 35e RIC a près de 1.000 hommes hors de combat, le 36e en compte 300, le 52e perd 600 hommes dans les tranchées du Calmont et du Stop.

Bataille de Sailly-Saillisel

Les combats de juillet et août permettent à la VIe armée de progresser sur environ vingt kilomètres de front et cette armée commandée par Emile FAYOLLE fait environ 12.000 prisonniers allemands. C'est l'un des succès les plus significatifs depuis la bataille de la Marne en 1914. Mais les Allemands décident de renforcer leurs lignes en appelant des unités qui se battent à Verdun. C'est pourquoi, en septembre, les combats s'intensifient. Le 9 septembre, les troupes britanniques s'emparent de Ginchy. La Xe armée du général Joseph MICHELER prend les villes de Berny-en Santerre, Déniécourt, Vermandovillers. C'est à cette époque que de nombreuses autres unités viennent s'engager sur le théâtre : les 31e, 33e, 38e, 47e, 54e, 67e, 72e RI, etc. Si la Xe armée fait plus de 1.400 prisonniers, elle connaît aussi de lourdes pertes. Le 158e RI perd 500 hommes, le 159e, 600 soldats. De juillet à octobre, le 208e RI compte 750 hommes hors de combats. 800 pour le 265e et 550 pour le 303e sur la même période. Le 279e RI voit 168 de ses hommes tués : 8 officiers, deux adjudants, neuf sergents, 22 caporaux, six 1ère classe et 121 soldats. Celui qui paie le plus lourd tribut est sans doute le 328e RI qui perd 1.000 soldats de septembre à novembre. La saignée la plus importante au sein des unités françaises a lieu pendant la bataille de Sailly-Saillisel qui débute le 6 octobre et auxquels prennent part les 150e, 154e, 161e régiments d'infanterie, le 9eZouaves, le 8e et 16e BCP. L'attaque est donnée à 14 heures le 6 octobre, sur un front de 25 kilomètres et les objectifs programmés sont vite pris.

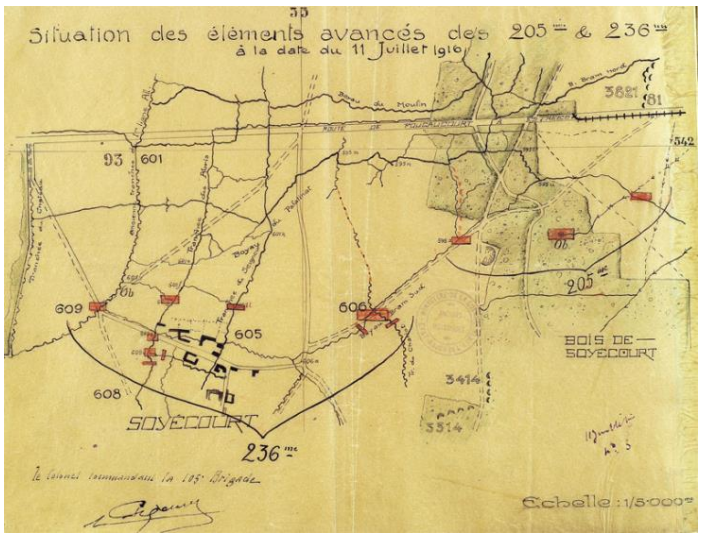

Carte détaillant la situation des éléments avancés des 205 et 236e RI quistationnent près à Soyecourt le 11 juillet (extrait du JMO de la 105eBI)

Luttes à la baïonnette

« Le 7 octobre, dans un élan admirable, le 2e bataillon franchit sous les tirs de barrage un glacis de 1.500 mètres et s'empare des formidables Tranchées de Teplitz et de Berlin, dernières barrières qui couvrent Sailly. Au cours de la journée le commandant THOMAS, héros de Verdun, est tué à la tête de son bataillon. Dans la nuit du 11 au 12 octobre, les 2e et 3e bataillons attaquent par surprise les lisières ouest de Sailly et, malgré des pertes sensibles, parviennent jusqu'à la route nationale et dans la cour du château ; là, ils soutiennent des luttes furieuses à la baïonnette et repoussent plusieurs contre-attaques, attaques, mais, à cause de la nuit d'encre et des difficultés de ce terrain inconnu, chaotique, ils se replient aux lisières du village », indique l'historique du 150e RI.

Lourd bilan

Dans la nuit du 15 au 16 octobre, la 6e compagnie du 150e régiment parvient à pénétrer dans Sailly-Saillisel où, jusqu'alors, des patrouilles avaient pu, seules, s'aventurer. Les unités des 4e et 42e Divisions d'infanterie tiennent bon les positions malgré les contre-attaques furieuses de l'ennemi jusqu'à ce que ce dernier reprenne la position le 14 novembre. Près d'un mois avait passé en efforts stériles et coûteux, car nos lignes redevenaient ce qu'elles étaient le 18 octobre. La bataille de la Somme prend fin le 18 novembre. Le bilan est très lourd : un million de morts et de blessés. La victoire est très coûteuse : pour à peine 10 km de gagnés, on dénombre 400.000 pertes britanniques (dont 200.000 morts) et 200.000 pertes françaises (dont 66.000 morts). Les Allemands ont perdu jusqu'à 450.000 soldats, dont 170.000 tués. La bataille de la Somme qui aura vu la première utilisation d'un tank le 15 septembre (Mark 1) est l'une des batailles les plus sanglantes de la Première guerre mondiale. Censée être une offensive libératrice, elle se transforme bien vite en une guerre d'usure identique à celle de Verdun, qui se déroule plus à l'Est et éparpille le front. La Bataille de la Somme dans laquelle l'infanterie a une nouvelle fois été décisive, a fait deux fois plus de victimes en deux fois moins de temps que Verdun.

Capitaine (R) Christophe SOULARD

Sources :

http://thomaseaston1916.over-blog.com/2015/04/le-temoignage-insolite-du-soldat-thomas-easton-juillet-1916.html
http://legionetrangere.fr/index.php/79-infos-fsale/633-memoire-bataille-de-la-somme-juillet-1916-avec-le-rmle
http://www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr/lhistoire/batailles/la-bataille-de-la-somme-juillet-1916.html
http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-bataille-de-la-somme-0
http://fr.calameo.com/books/000331627fed3a9b00944
https://books.google.fr/books?id=2fv9CwAAQBAJ&pg=PT103&dq=bataille+de+la+somme+infanterie+fran%C3%A7aise&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjE2-iC1ofNAhWHAsAKHTHXDygQ6AEIHDAA#v=onepage&q=bataille%20de%20la%20somme%20infanterie%20fran%C3%A7aise&f=false
http://www.fortiffsere.fr/armee1914/index_fichiers/Page2299.htm
http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/inventaires/ead_ir_consult.php?fam=3&ref=7&le_id=1191
http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/inventaires/ead_ir_consult.php?fam=3&ref=7&le_id=1191
http://crdp.ac-amiens.fr/pensa/2_3_en_savoir_plus.php
http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/batailles-et-combats/batailles-terrestres/la-somme/
http://www.chtimiste.com/batailles1418/divers/historique110.htm
http://219eri.e-monsite.com/
http://hubert.michea.pagesperso-orange.fr/Pages/lespoilus1418.htm
http://grande.guerre.pagesperso-orange.fr/somme.html
http://www.chtimiste.com/batailles1418/1916somme1.htm
http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/pays-belligerants/la-bataille-de-la-somme

Commémoration du centenaire de la Voie Sacrée
Adieu aux Armes du Général Jean-Luc JACQUEMENT

Cérémonies à l'Ossuaire de DOUAUMONT

La cérémonie, qui s'est tenue le 16 juin 2016, fut présidée par le GCA ALABERGERE, adjoint du COMFT, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires : le GBR BONNET, commandant des Écoles Militaires de Bourges, de l'École du Train et de la Logistique Opérationnelle de Bourges, le GBR BACQUET, futur COMLOG, le GBR GUEGUEN, commandant la 1ère Brigade Logistique, le GDI (2S) REMONDIN, Président de la Fédération Nationale du Train, ainsi que les Chefs de Corps et les Drapeaux et Etendards de la Brigade Logistique.

Après avoir été décoré par le GCA ALABERGERE de la médaille d'Or des Services Militaires Volontaires, le général Jean-Luc JACQUEMENT, délégué aux réserves de l'armée de Terre, a été mis à l'honneur et pour son adieu aux Armes : le général BONNET, Père de l'Arme, a donné lecture de l'Ordre du Jour.

Hommage aux soldats du grand Ouest tombés à Verdun

La famille du général JACQUEMENT accompagnée d'une délégation d'associations de la région nantaise a rendu un hommage au Sergent Marcel BROUSSE, du 137e RI, tué à l'ennemi, le 12 juin 1916, devant THIAUCOURT, près de DOUAUMONT. Madame JACQUEMENT a été déposé au pied de la croix de son Grand Oncle Marcel, un peu de cette terre nantaise d'où il était originaire.

Hommage aux Soldats du Grand Ouest tombés à Verdun

Le général JACQUEMENT fit un discours, qu'il termina par les mots suivants : « *A travers ce témoignage, nous rendons un vibrant hommage à tous ces jeunes français qui ont combattu au cours de la Grande Guerre, faisant preuve d'un esprit de résistance et d'une capacité de résilience hors du commun. En défendant chèrement chaque mètre carré de terrain au Nord de Verdun, ils avaient conscience de défendre chaque mètre carré de leur chère Patrie – la terre de leurs Pères – leur terre de Vendée ou de la Loire Inférieure. N'oublions jamais leur sacrifice, ne les oublions jamais …* »

Recueillement au Monument André MAGINOT, à Fleury-devant-Douaumont

Le monument à la mémoire du sergent MAGINOT, du 44e RI, fut inauguré le 18 août 1935 par le Président LEBRUN. Il fut élevé sur le plateau de Souville, là où lui fut remise la médaille militaire.

Le monument évoque André MAGINOT blessé et soutenu par le soldat François-Joseph JOLAS qui lui sauva la vie pendant la bataille de Verdun.

Le groupe de soldats est un bronze du sculpteur Gaston BOCQUET dont l'architecte CHAPPEY n'est autre que le défunt grand père de notre ami Denys CHAPPEY, administrateur de l'ANORI. Ce groupe est adossé à une muraille (symbole des forts de Verdun) devant laquelle se dresse un bouclier, symbole de la ligne fortifiée qui jalonne les frontières de l'Est, dont le financement fut obtenu par le ministre de la guerre André MAGINOT (construite dans les années trente par son successeur Paul PAINLEVÉ) et qui porte son nom : La Ligne MAGINOT.

Denys CHAPPEY, administrateur de l'ANORI et petit-fils de l'architecte devant le Monument André MAGINOT

Hommage au Mémorial de la Voie Sacrée ou du Train, à Moulin Brûlé (commune de Nixéville-Blercourt)

Le mémorial de la Voie Sacrée est un monument érigé aux abords de la Voie Sacrée, reliant Verdun à Bar-le-Duc. Il domine le plateau de Moulin-Brûlé. Il fut inauguré le 14 mai 1967 par le général BOUCAUD, président de la Fédération du Train.
Il rend hommage à tous ceux qui œuvrèrent au fonctionnement de cette artère stratégique, indispensable et vitale à la poursuite de la bataille. Le capitaine DOUMENC, concepteur du système de la noria, l'avait d'emblée compris, ainsi que le général PETAIN, qui l'a utilisée pour organiser la noria des troupes. Aujourd'hui des bornes casquées jalonnent tous les kilomètres de cette route, baptisée à la fin de la guerre par Maurice Barrès, « Voie Sacrée ».

Réception à la salle des fêtes de Nixeville

Pour clore cette remarquable et émouvante journée, ponctuée de cérémonies, de recueillement, de prières et de visites, la grande famille du Train était rassemblée dans cette salle des fêtes de la commune de Nixeville. Le général BONNET, sans reprendre les termes de son Ordre du Jour, s'adressa au général JACQUEMENT pour le remercier chaleureusement et personnellement pour tout ce qu'il a fait et entrepris pour le bien de l'Institution et des armées, durant ses 35 ans de carrière militaire. Dans sa réponse, le général JACQUEMENT fit un bilan exhaustif de sa riche et dense carrière militaire, des joies et des regrets, de son style de commandement, passionné, exigeant, mais toujours humain. Il remercia tous ceux, chefs et subordonnés, qui ont œuvrés dans cette même volonté de servir pour ce qui restera ses deux passions : la Logistique et la Réserve.

Photo : D. CHAPPEY

Il clôt son intervention empreinte d'une certaine émotion par : « *NIXEVILLE, c'est la jonction de la Voie Sacrée et de la Route de la Liberté, deux routes mythiques pour les logisticiens. Alors, après 35 ans de service, arrivé au bout de la Voie Sacrée, je dépose maintenant mon paquetage et permettez-moi d'emprunter la Voie de la Liberté.*
Merci infiniment de votre patience, de votre écoute et de toutes ces années, plus ou moins nombreuses suivant les générations, passées ensemble. Et par l'Empereur …. Vive le Train».

Hommage au Mémorial de la Voie Sacrée ou du Train
Commune de Nixéville-Blercourt

Cérémonies à l'Ossuaire de DOUAUMONT

Hommage aux Soldats du Grand Ouest tombés à Verdun
Photo : D. CHAPPEY

L'ANORI participe !

Représentation des réservistes de l'Infanterie pour le rayonnement de l'Arme

Dans le cadre de ses missions statutaires, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est présente à de nombreuses activités, réunions, cérémonies, etc. pour y marquer la place des Réservistes de l'Arme et contribuer à son rayonnement, à l'accomplissement du devoir de mémoire et de perpétuer les Traditions. Durant ces derniers mois, elle a été représentée :

Janvier 2016

- le 13 janvier, à l'Ecole Militaire, réunion d'information entre le DRAT et les associations de l'ANRAT, par le colonel MARTIN,
- le 13 janvier, à l'Ecole Militaire, à la réception des vœux de l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes (UNOR)par les colonels BOCA, DAUDRE et GIROT, les lieutenants colonels FICHET, PRIEUR et NOMMICK, et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 19 janvier, Hôtel de Brienne, réunion du groupe de travail sur les « déserts militaires » pilotée par la FNASOR, par le colonel MARTIN,
- le 25 janvier, à la réception de la nouvelle année de l'Union Nationale des Combattants, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 26 janvier, à Paris, dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris, à la cérémonie des vœux, de M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire , par le 1ère classe CHAPPEY,
- les 25 et 26 janvier, à Voisins le Bretonneux, séminaire de l'Echelon de Préfiguration du Théâtre National, sur le MANDAT RESERVE TERRITORIALE, par le colonel MARTIN,
- le 28 janvier, à Paris, Hôtel de Brienne, au 3° GT du Copil JNR par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 30 janvier, à Paris, Fort Neuf de Vincennes, visite au 24°RI par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 30 janvier, Marche Paris-Mantes, par le colonel MARTIN et le sergent-chef GOMARD,

De gauche à droite : COL VIDAL, chef de corps du 1er RCP, M.KLOEPFER, maire de Jebsheim, M.GISCARD D'ESTAING, président de l'Association des Villes Marraines des forces armées, et M.STRAUMANN, député et président du conseil départemental du Haut-Rhin, lors de la remise du trophée du parrainage à la ville de Jebsheim pour le parrainage du 1er RCP.

Février 2016

- le 7 février, aux Invalides, Messe Solennelle de l'UNC, par le colonel MARTIN et 1ère classe CHAPPEY (Porte-Drapeau),
- le 9 février, à Paris, Ecole militaire, réunion du Comité d'Entente Nationale, par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME,
- le 11 février, à Paris, Ecole Militaire, jury du prix de la Réserve Militaire, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 19 février, à Saint Cyr l'Ecole, à la remise de la Croix du Combattant au capitaine SOULARD, par le 1ère classe CHAPPEY,

Mars 2016

- le 2 mars, à Paris, Hôtel de Brienne, au 4° GT du Copil JNR, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 2 mars, dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris, à la soirée du centenaire de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), par les colonels MARTIN et BONIONI, le lieutenant-colonel FICHET et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 6 mars, Paris, Trophée des Réserves dans le cadre du semi-marathon de Paris, par les colonels DAUDRÉ et MARTIN, le sergent-chef GOMARD et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 8 mars, à Reims, Journée Internationale des Femmes. Dépôt de gerbes au monument des infirmières avec les Autorités civiles et Militaires, Anciens Combattants ainsi que les Réservistes de l'Armée de Terre, Air et Marine, par le sergent-chef ANTOINE
- le 10 mars, à Paris, Ecole militaire, aux assises de la Réserve, par le capitaine SOULARD et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 10 mars, à Paris, Place de l'Etoile, au ravivage de la Flamme, par le capitaine SOULARD (porte-drapeau de l'UNOR) et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 12 mars, à Paris, Porte de Versailles, au salon de l'Étudiant, sur le stand du CSRM par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 18 mars, à la réunion du conseil d'administration de l'UNOR, présidé par le colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par les colonels BOCA et MONTALBOT, le lieutenant-colonel FICHET, et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 19 mars, à l'assemblée générale de l'UNOR et à l'assemblée générale de l'Action Sociale de l'UNOR (ASUNOR), par les colonels BOCA et MONTALBOT, les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et WALCH, et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 22 mars, à Paris, Ecole militaire réunion avec le CTSA, par le colonel MARTIN et commissaire principal BOUCHEND'HOMME,
- le 25 mars, à Reims, 2ème Réunion d'échange sur la problématique de la transmission mémorielle à l'hôtel de ville, concernant l'organisation des différentes commémorations, par le sergent-chef ANTOINE,
- le 29 mars, à Paris, en la Cathédrale Saint Louis des Invalides, au concert caritatif de la musique des gardiens de la Paix au profit du Comité de la Flamme par le 1ère classe CHAPPEY,

Avril 2016

- le 1° avril, à Paris, Porte de Champerret, au salon des métiers en uniforme, sur le stand du CSRM, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 2 avril, à Melun, visite du Musée de la Gendarmerie, par le colonel MARTIN, le lieutenant-colonel TALNOT, le chef de bataillon TARANGER et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 13 avril, à Paris, aux Invalides, Signature de la convention entre le CEMAT et l'ANRAT, par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME, l'adjudant-chef HUBERT et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 20 avril, à Marne la Coquette, au mémorial de l'Escadrille La Fayette pour le Centenaire, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 20 avril, au Pont Alexandre III, pour l'hommage aux soldats du 511ème Régiment du Train d'Auxonne, morts pour la France le mardi 12 avril 2016 dans l'accomplissement de leur mission (Barkhane), par le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, et les chefs de bataillon Olivier PICAMOLES et Guy PETER,
- le 24 avril, à Paris, Ile de la Cité, à la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, puis à la cérémonie de la Flamme par le 1ère classe CHAPPEY,

Le 18 juin 2016, trois anciens Cadets de Saumur ont évoqué leurs souvenirs de 1940 et rendu hommage aux élèves de l'Ecole d'Infanterie de Saint-Maixent qui ont combattu à leurs côtés.

Mai 2016

- Le 6 mai, à Paris, à l'Hôtel de Ville, à l'avant-première du film du centenaire de l'ONACVG par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 11 mai, aux Invalides, à la remise par M. Louis GISCARD D'ESTAING du Trophée du Parrainage de l'année 2015 de l'Association des Villes Marraines des forces armées, qu'il préside, à M. Jean-Claude KLOEPFER, maire de Jebsheim (Haut-Rhin), pour le parrainage du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes , par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel GIROT ,
- le 18 mai, à Paris, Ecole Militaire au 60° anniversaire de la CAJ, par le colonel GIROT et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 18 mai, à Nogent sur Marne, Journée du Soldat d'Outre-mer, par les lieutenants colonels Raoul GAZENGEL et Paul PRIEUR, le chef de bataillon Guy PETER,
- le 24 Mai, à Marnes la Coquette, Mémorial de l'Escadrille La Fayette au 6° Rallye Citoyen du 92 par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 25 mai, à Paris, Hôtel de Ville, 2° opération parrainage par le capitaine SOULARD,
- le 27-28 mai, à Salon de Provence, au 90ème anniversaire de l'ANORAA par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 29 mai, à la Nécropole Nationale de Douaumont à la cérémonie du centenaire de la bataille de Verdun par le colonel MONTALBOT et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 30 mai, à Paris, Place du Trocadéro, au monument à la mémoire de l'Armée Française, à la cérémonie à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 31 mai, à Paris, à l'Ecole militaire, réception du général Jean-Luc JACQUEMENT, à l'occasion de la dissolution de la délégation aux réserves de l'armée de Terre et de son intégration dans le commandement Terre pour le territoire national, par le colonel MARTIN et le 1ère classe CHAPPEY,

Juin 2016

- le 1 juin, à Paris, aux Invalides, à l'AG du Comité de la Flamme, par le colonel MARTIN,
- le 6 juin, à l'Ecole Militaire, au colloque « le renseignement au début de la Guerre froide »organisé par l'Académie du renseignement, en liaison avec l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM), par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 12 juin, à Vincennes, à la Marche au profit des blessés de l'armée de Terre, par le colonel MARTIN, le commandant (rc) PASCUAL, l'adjudant-chef BOUNET,
- du 13 au 17 juin, au Parc des expositions de Villepinte, au salon EUROSATORY et à la conférence donnée par le général BOSSER, CEMAT, et des chefs d'état-major des armées de Terre de pays amis de la France, par le colonel MARTIN, le lieutenant-colonel FICHET et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 16 juin, à Verdun, à la commémoration du Centenaire de la Voie Sacrée et aux adieux aux Armes du général JACQUEMENT, délégué aux réserves de l'armée de Terre, par le colonel MARTIN et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 17 juin 2016, à Paris, au Panthéon, à la cérémonie d'hommage à Jean Moulin, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 18 juin, à Suresnes, au Mont Valérien, à la cérémonie commémorant le 76° anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle par le lieutenant-colonel Prieur et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 18 juin, à Paris (XVème), à l'inauguration du Pont de Grenelle-Cadets de Saumur, en présence de M.TODESCHINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, de Mme HIDALGO, maire de Paris, de M.GOUJON, député-maire du XVème arrondissement, et du général de VILLIERS, chef d'Etat-major des Armées, par le colonel DRILHON, le lieutenant-colonel FICHET et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 21 juin, à l'École militaire, à la réunion du Comité National d'Entente, par le colonel MARTIN,
- le 23 juin, à l'assemblée générale de la Mutuelle d'Assurance des Armées, par le lieutenant-colonel FICHET.
- le 30 juin, à l'École militaire, à l'assemblée générale de l'ANRAT, par le colonel MARTIN.

Ma Guerre d'Indochine
Livre Souvenir d'un membre de l'ANORI

MA GUERRE D'INDOCHINE
Les aventures d'un jeune sous-lieutenant de réserve engagé volontaire
par le colonel Claude IRLINGER, membre de l'ANORI

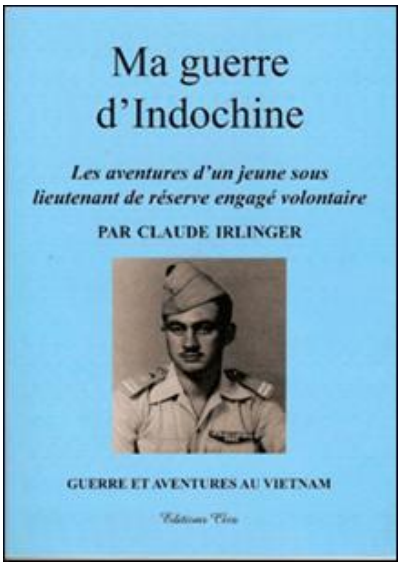

Nombreux sont les réservistes qui connaissent les talents de conteur du colonel IRLINGER, qui fut longtemps président des Officiers de Réserve de la Côte d'Or, président régional et trésorier général de l'UNOR. Depuis quelques temps, il donne des conférences sur la guerre d'Indochine telle qu'il l'a vécue. Avec « Ma guerre d'Indochine », ce sont ses souvenirs qu'il publie.

Attiré par l'aventure, le jeune Officier de Réserve d'Infanterie, issu de la PMS et de l'Ecole de CHERCHELL, alors au 152eRI, s'engage en 1953 pour l'Indochine. Sur place, il est affecté au 27eBataillon de Tirailleurs Algériens avec lequel il sert au Moyen Laos, puis au Tonkin.

Avec ses tirailleurs, il connaîtra les marches épuisantes dans la jungle, les combats contre le VIET MINH, la mort de plusieurs de ses hommes, puis l'évacuation des villageois qui refusent le joug communiste. Son récit, d'un ton très naturel, est émaillé de souvenirs personnels précis et d'anecdotes et ne manque pas d'humour.

C'est la vie quotidienne d'un chef de section d'infanterie en Indochine que Claude IRLINGER fait partager à ses lecteurs. Ce sont aussi, en toute simplicité, des pages de gloire des tirailleurs algériens, souvent restées inconnues et encore plus anonymes, qu'il évoque avec émotion.

Cet ouvrage montre également qu'en Indochine les réservistes ont su tenir leur place aux côtés de leurs camarades d'active.

Le colonel IRLINGER a également produit un DVD sur « l'Histoire de France en INDOCHINE »

« Ma Guerre d'Indochine » (Editions CLEA 20€) : adresser les commandes avec un chèque de 20€ à Claude IRLINGER (132, avenue Gustave Eiffel 21000 DIJON), qui vous adressera franco de port ce livre qu'il vous dédicacera.

Prière du Fantassin à Saint Maurice
Patron de l'Infanterie

Ô Saint Maurice,
valeureux officier de la légion thébaine,
tu n'as pas craint d'affronter la mort
plutôt que de renoncer à ta foi.
Tu as su conforter le courage de tes compagnons d'arme,
qui t'ont suivi sur le chemin des martyrs.
Ecoute aujourd'hui notre prière
et daigne intercéder en notre faveur auprès du Christ-Seigneur,
toi qui es le saint patron des fantassins :
Que le Christ nous fortifie afin que nous soyons
endurants dans les longues marches,
ardents au combat,
calmes et déterminés dans l'action.
Que le Christ nous éclaire afin que nous gardions
un cœur miséricordieux avec les ennemis,
paisible face à la mort,
reconnaissant face au don de la vie,
toujours espérant et fidèle,
rempli de la joie de servir.
Amen

L'ANORI et ses Membres

L'actualité des membres de l'ANORI

Membres à l'Honneur :

- Le Capitaine William FLEURY a reçu la médaille d'or des Services Militaires Volontaires.
- Le Capitaine Christophe SOULARD, administrateur de l'ANORI, a reçu la Croix du Combattant.

Avancement :

- Le Caporal Franc Combe a été nommé Caporal-chef

Nouveaux adhérents :

- Lieutenant-colonel (r) Jean HANOTEAU
- Capitaine (r) Eric LE ROUX
- Lieutenant (h) Jean-Pierre MANTELET
- Sergent (r) Laurent MIHALEC
- Lieutenant-colonel (h) Roland TALNOT
- Chef de bataillon (h) Jacques TARANGER
- Commandant (rc) Thierry VIGNAL

Membres bienfaiteurs 2015/2016 :

- Colonel Maxime ATTYASSE
- Colonel Pierre AUDOIN
- Major Claudy BILLE
- Lieutenant-Colonel François-José BORDONADO
- Commissaire Principal Bertrand BOUCHEND'HOMME
- Général Jacques CAPLIEZ
- Lieutenant Léopold DE JONCKHEERE
- Colonel Jérôme DRILHON
- Lieutenant Jean-Pierre DUBLED
- Capitaine Patrice EDEY GAMASSOU
- Lieutenant-Colonel Jean FILLON
- Colonel Maurice FRONTEAU
- Lieutenant-Colonel Raoul GAZENGEL
- Sergent-Chef Thierry GOURLOT
- Colonel Christian HERVE
- Adjudant Bertrand LE RICHE
- Colonel Philippe MARTIN
- Sergent Laurent MIHALEC
- Colonel Philippe MONTALBOT
- Lieutenant-Colonel Emmanuel NOMMICK
- Lieutenant-Colonel Pierre PAGNEY
- Chef de Bataillon Guy PETER
- Lieutenant-Colonel Paul PRIEUR
- Capitaine Christophe SOULARD
- Lieutenant-Colonel Roland TALNOT

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE - A.N.O.R.I.

Président : COL Ph. MARTIN
Vice-présidents : LCL P. PRIEUR et CRP B. BOUCHEND'HOMME

Secrétaire Général : CBA G. PETER - *Secrétaires Généraux Adjoints* : CNE Ch. SOULARD et LTN C. ANDRE
Trésorier : 1ère classe D. CHAPPEY - *Trésorier Adjoint* : 1ère classe J. SABOURET
Présidents honoraires : COL M. FRONTEAU, LCL P. FICHET,
COL J. BIGOT (†), LCL G. MONTEROU (†), CBA M. PERNELLE (†)
Rédacteur en chef du bulletin et Webmestre : LTN C. ANDRE

ISSN : 1256-7329 - *Siège* : 12, rue Marie Laurencin - 75012 PARIS
Adresser la correspondance au président : colonel (r) Philippe MARTIN - 13 bis, allée de Chartres 93190 LIVRY GARGAN

Site Internet : http://anorinfanterie.free.fr
Courriel : anorinfanterie@free.fr

Insignes des Régiments d'Infanterie de Ligne

24e RI

24e RI

24e RI

24e RI

26e RI

26e RI

27e RI

28e RIF

28e RID

29eRI

30e RI-CEC

31eRI

32e BC

33e RI

34e RI

35eRI

36e RI

37e RI

37e RI

38e RI

39e RI

40e RI

41e RI

42e RI

43e RI

44e RI

45e RI

46e RI

47e RI

47e RI

Suite des insignes à paraître dans les prochains bulletins de l'ANORI